



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

Débat général (suite)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous allons entendre un discours prononcé par Son Excellence Gaston Thorn, président du gouvernement et ministre des affaires étrangères et du commerce du Grand-Duché de Luxembourg. Je lui souhaite la bienvenue et lui donne la parole.

2. M. THORN (Luxembourg) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous exprimer toute mon admiration pour la façon dont vous avez dirigé, je ne dirai pas cette session, mais votre quatrième session de l'Assemblée générale. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir, durant un mandat, à présider quatre sessions, dont aucune, certes, ne peut être taxée de facile. Vous vous êtes acquitté de cette lourde mission avec un incomparable savoir-faire, et je crois avoir quelque titre à l'apprécier.

3. Mes remerciements s'adressent également au Président du Comité préparatoire, M. Ortiz de Rozas, pour la manière compétente dont il s'est acquitté de sa tâche.

4. Depuis que notre monde existe, les armes et leur usage sinistre ont occupé une place de choix très importante, trop même, dans les agissements du genre humain.

5. Après des siècles, des millénaires d'affrontements armés, il nous aura fallu au moins deux guerres mondiales qui ont entraîné l'humanité entière au bord du cataclysme, et la menace d'une véritable autodestruction nucléaire, pour parler enfin du désarmement à l'échelle mondiale.

6. Peut-on donc considérer que les hommes sont devenus plus raisonnables, que la menace d'une déflagration universelle est devenue moindre, ou alors, que des cordes solides seraient venues renforcer le fil fragile auquel serait suspendue l'épée de Damoclès et qui, une fois tranché, risque de sonner le glas de l'humanité tout entière?

7. Sans vouloir verser dans le pessimisme, je me dois cependant de relever que, nonobstant toutes les discussions sur le désarmement, le genre humain continue à se battre dans presque toutes les parties du monde, et le nombre des foyers de conflit a ces derniers temps tendance à augmenter. L'équilibre étant en toutes choses préférable au déséquilibre, nous en sommes venus à

recommander ce qu'on appelle si joliment l'"équilibre de la puissance" pour réduire les tensions ou, du moins, pour réduire la tentation de déclencher des conflits. Cela n'empêche pas la course aux armements de continuer et de s'intensifier de jour en jour par la production d'armes de plus en plus sophistiquées et toujours plus meurtrières. Faut-il vraiment que cet équilibre de la puissance prouve sa validité, sa raison d'être, uniquement par le dynamisme d'une accélération incontrôlée?

8. La menace la plus terrible qui pèse sur l'humanité, de nos jours, est sans contestation possible celle d'une guerre nucléaire. Gardons-nous cependant de sous-estimer l'importance des armements ou des arsenaux nucléaires capables chacun de détruire la terre entière plusieurs fois, s'il en était besoin. Est-il dès lors très réaliste de croire qu'en poursuivant la fabrication et l'amélioration de telles armes, les chances de paix sont renforcées ou la sécurité de l'un ou de l'autre renforcée?

9. Une responsabilité particulière à cet égard nous semble incomber aux Etats-Unis et à l'URSS et aussi, subsidiairement, aux autres puissances nucléaires actuelles ou à venir. Je voudrais exprimer l'espoir très vif de voir aboutir rapidement les négociations sur la limitation des armements stratégiques, en cours actuellement entre Moscou et Washington, qui permettront, nous l'espérons, de stabiliser le niveau de développement de telles armes; une étape ultérieure devrait ensuite, et tout logiquement, permettre aux superpuissances de réduire d'un commun accord leurs armements, sans que cela mette en danger la sécurité, qui de toute façon est amplement garantie à l'égard des autres pays.

10. Si des progrès étaient accomplis en ce sens, il serait à la fois plus facile et plus raisonnable aussi de détourner de l'arme atomique les pays de plus en plus nombreux qui sont à la fois tentés de l'acquérir et techniquement capables de le faire, et qui croyant ainsi assurer leur propre sécurité sont trop aveugles pour voir qu'ils multiplient ainsi les risques d'autodestruction.

11. Les horreurs d'une catastrophe nucléaire ne devront cependant pas nous détourner et ne pas détourner notre attention d'autres périls. Oui, la guerre atomique est certes la plus terrible, elle est certes celle qui laisse le moins de chances à notre terre à notre civilisation, avec toutes les promesses que le genre humain porte en lui-même.

12. Mais ce n'est pourtant pas l'armement nucléaire qui engloutit la majeure partie des sommes que nos peuples consacrent globalement à l'armement. Au contraire, des 400 milliards de dollars que chaque année nous coûte cette course collective à la destruction, plus

de 80 p. 100 sont absorbés actuellement par l'armement conventionnel. C'est donc aussi dans le domaine de cet armement conventionnel que l'Assemblée pourra faire œuvre utile. Je dirai même que ce domaine se prête mieux encore que d'autres, mieux que le domaine nucléaire, au désarmement. Ici, chacun de nous, même le plus modeste, pourra faire sa contribution positive, car ici chacun sait de quoi il parle. Le domaine des armes conventionnelles n'est pas un club exclusif réservé à des superpuissances, et n'oublions pas, par ailleurs, que l'emploi des armes conventionnelles peut si facilement entraîner, par escalade, voire par extension, l'emploi des armes nucléaires.

13. C'est la session extraordinaire, voulue par nous tous, qui n'aura pas de choix en la matière. Elle ne pourra pas traiter du désarmement nucléaire ou traiter du désarmement conventionnel. Les deux sont intimement liés et, si nous voulons nous montrer dignes de la confiance mise en cette énorme, en cette gigantesque réunion mondiale, nous devons nous attaquer au tout. Nous savons, nous tous, que la sécurité aussi bien que les menaces qui pèsent sur elle sont indivisibles; le débat l'est aussi; le débat sur le désarmement devra donc, lui aussi, être global.

14. J'ai déjà dit mon admiration pour le travail utile et constructif que le Comité préparatoire, sous la direction habile de son président, a effectué. Les bases pour un accord sont posées, mais il faudra que l'Assemblée se montre capable de donner aux négociations l'impulsion politique indispensable pour surmonter les divergences existant encore.

15. Soyons conscients de ce que les discours prononcés à cette tribune, quelle que soit l'importance, quel que soit le poids politique de l'orateur, ne serviront à rien s'ils ne sont suivis d'actes concrets, d'instructions souples permettant des compromis et, en fin de compte, des décisions qui commenceront enfin le désarmement. Dès lors, si cette session extraordinaire n'est pas suivie par des actes, notre, ou devrais-je dire le document final de la session, dans lequel tant d'espairs sont mis, ne sera qu'un autre volume sans valeur autre que celle que, peut-être, quelques historiens voudront bien lui donner à l'avenir.

16. Permettez-moi simplement de me pencher maintenant davantage sur deux aspects qui m'ont paru intéressants parce que liés non seulement d'une manière intrinsèque mais aussi du point de vue pratique. Il s'agit d'abord du problème de la sécurité internationale, et du lien qui existe entre le désarmement et l'aide au développement.

17. Croire que le simple fait de désarmer soit synonyme de sécurité serait, certes, verser dans un irréalisme profond et tout aussi impardonnable. Nous avons tous un besoin inné de garantir notre sécurité, qui par des armes toujours plus sophistiquées, qui maintenant par des alliances permettant même aux nations les plus modestes et les plus faibles de rassurer leurs citoyens. Je dirai donc que le désarmement doit avoir comme corollaire l'institution d'un système de sécurité internationale, et j'irai même plus loin : tout désarme-

ment à l'échelle mondiale sera fonction de la capacité, pour notre Organisation, de mettre sur pied un système de sécurité crédible et un système de sécurité efficace.

18. Allant plus loin dans l'exploration d'une telle idée, je dirai qu'il appartient, à mon avis, à l'Organisation des Nations Unies, de prendre la responsabilité de mettre sur pied un tel système de sécurité internationale. C'est elle seule qui possède la confiance de tous nos peuples, et je verrais mal l'un quelconque des Membres de l'Organisation refuser de se soumettre aux exigences inévitables, inhérentes à une entreprise de cette envergure. De même que j'imagine mal les 150 nations souveraines représentées ici donner un blanc-seing ou déléguer toute responsabilité quant à leur sécurité respective, voir quant à la sécurité internationale, à une demi-douzaine, à quatre ou simplement à deux d'entre nous.

19. Pourquoi donc ne pas imaginer, par exemple, une force permanente de paix et de sécurité des Nations Unies qui, en cas de besoin, pourrait être rapidement envoyée sur place pour constituer le cordon de sécurité indispensable entre deux ou plusieurs protagonistes? Les événements des derniers mois nous ont montré à l'évidence l'utilité de pouvoir disposer rapidement d'une telle force, et les difficultés qu'il y aurait à la constituer et à en coordonner les éléments ont été également démontrées à suffisance. Je ne peux qu'exprimer mon admiration pour les services des Nations Unies et pour les pays qui ont répondu sans hésitation à l'appel du Conseil de sécurité. L'expérience a prouvé que des structures plus permanentes auraient pu encore accélérer et auraient pu encore faciliter l'opération des Nations Unies au sud du Liban. On objectera certainement qu'une telle entreprise demanderait logiquement des sacrifices pécuniaires. Honnêtement, serait-ce là une raison profonde de s'y refuser? Certes non, alors qu'on pourrait toujours envisager des dispositions spéciales pour les plus démunis, c'est-à-dire pour les pays relativement les plus pauvres. Mais si des pays développés allèguent des difficultés financières, ce ne peut être là qu'un prétexte cachant mal certaines arrière-pensées politiques, sans rapport d'ailleurs avec leur propre niveau d'armement.

20. Je suis sûr que nos peuples sont disposés à consentir des sacrifices financiers, si, en retour, ils obtiennent des garanties — des garanties solides — de pouvoir vivre en paix. Même des contributions financières accrues dans ce but seraient facilement couvertes par une fraction des sommes actuellement consacrées à l'acquisition d'armes de guerre.

21. A ceux qui font remarquer que l'Organisation aura besoin d'un organe efficace pour assurer le bon fonctionnement de toutes les mesures destinées à garantir la sécurité internationale, et qui le disent d'une façon un tant soit peu critique, je répliquerai que nous oublions que nous avons d'ores et déjà tout ce qu'il nous faut. La Charte, malgré toutes les critiques qu'année après année nous lui adressons, n'est au fond pas si mauvaise; il faut simplement vouloir l'appliquer, et vouloir l'appliquer honnêtement, sans aucune arrière-pensée.

22. Le Conseil de sécurité me semble l'instance indiquée pour être investie ou, dirai-je, confirmée dans sa tâche de tout faire pour maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Et si cette tâche s'avérait trop lourde, il pourrait être fait usage de l'Article 29 de la Charte, qui permet la création de comités subsidiaires jugés nécessaires à l'exercice des fonctions du Conseil.

23. Je sais que tout cela mérite réflexion. Je voudrais simplement dire à cette assemblée de prendre garde à ne pas se montrer pusillanime, mesquine ou, ce qui serait bien pis, trop timide et dépourvue de courage. Aux grands desseins — et cela en est un, sans le moindre doute — il faut, si l'on veut réussir, du courage, et il faut être prêt à employer les moyens qui s'imposent.

24. Notre décennie a été décrétée à la fois comme étant celle du désarmement et celle du développement. Il y a longtemps que, personnellement, je persiste à réclamer que le lien entre ces deux grandes tâches non seulement soit reconnu, mais que des conséquences pratiques et concrètes en soient tirées. Or voici que nous arrivons au dernier quart de cette décennie, et force nous est de reconnaître que, hélas, ensemble, nous n'avons pas produit les résultats escomptés.

25. Pourtant, quelle entreprise exaltante que celle de libérer le monde de la peur et de pouvoir, en même temps, grâce à certains transferts de ressources, améliorer, voire alléger, le sort de millions de gens qui vivent dans des conditions de dénuement et de santé indignes de notre époque, où rien n'est impossible, ni le meilleur, ni le pire ! L'idée du lien entre le désarmement et le développement est intéressante parce qu'elle concerne ou parce qu'elle intéresse tous les Etats.

26. Participer à la réduction du potentiel destructeur accumulé n'est pas un privilège, il faut le souligner, des nations industrialisées. Les pays en développement participent à l'heure actuelle à cette course effrénée aux armements et pourront donc, devront donc, eux aussi, apporter leur part active — et cela s'adresse d'autant plus à ces nations qu'elles deviennent elles-mêmes de plus en plus souvent des théâtres d'opération.

27. Assurer de meilleures conditions de vie à l'humanité ne peut être par ailleurs considéré comme une obligation pour les seuls pays industrialisés. Ici encore, les pays en développement doivent apporter leur contribution dans la mesure de leurs modestes moyens. Les économies faites d'un côté pourront être utilisées à des fins plus nobles et plus productives. Bien entendu, il y a ceux d'entre nous, parmi les pays les plus riches, parmi les pays les plus industrialisés, qui ont l'obligation de faire plus que d'autres, tant en ce qui concerne le désarmement qu'en ce qui concerne le développement. Le transfert des sommes libérées par le désarmement aux pays les plus pauvres est une nécessité afin de les aider à prendre part, et une part croissante, au développement.

28. Si nous réussissons à réaliser ce rêve de l'humanité, si nous avons ou pouvons conserver la volonté politique de nous engager dans la bonne voie et si nous avons, par ailleurs, le courage de regarder en face les avantages comme les dangers du désarmement, alors, nous pour-

rons enfin discuter, et discuter honnêtement, de ce qu'on appelle le nouvel ordre économique mondial.

29. Le désarmement ne constituera certainement pas le remède miracle à tous nos problèmes, et il serait bien trompeur d'en faire en quelque sorte notre bouc émissaire. J'irai plus loin : le désarmement, si nous réussissons à l'engager dans la voie des mesures concrètes, ne se fera pas en un jour ; il nécessitera, pendant une longue période, l'élaboration de mesures de sécurité, de mécanismes de contrôle, d'étapes de reconversion industrielle et de réadaptation d'une main-d'œuvre aussi sophistiquée que le personnel des armées de nos jours. Il nécessitera, surtout et avant tout, une volonté politique permanente et constante de la part de ceux qui, en raison de leur puissance économique et technologique, sont appelés à prendre la tête de cet élan généreux, dont les effets rassurants seront immédiats et dont les perspectives sont admirables à un point tel qu'aucune nation, aucun responsable politique ne voudrait s'en trouver écarté.

30. C'est avec angoisse que l'opinion publique mondiale attend l'issue de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale. Ne la décevez pas ; l'enjeu est tel que seuls les ignorants, que seuls les irresponsables pourront avec sénérité envisager un échec.

31. Lors de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, je disais que faillir aux devoirs qui sont les nôtres nous vaudra la pire des condamnations, à savoir celle prononcée par nos propres enfants. Alors qu'aujourd'hui nous parlons d'un sujet précis qui peut décider de l'avenir, de la survie de toute l'humanité, je crois pouvoir aller plus loin : avant de prendre la responsabilité d'un échec ou même, seulement, celle d'un procès-verbal de carence, que tout le monde réfléchisse ; nous signerions, avec ce procès-verbal de carence, une condamnation qui serait la nôtre et qui pourrait être celle du genre humain.

32. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du gouvernement et Ministre des affaires étrangères et du commerce du Grand-Duché de Luxembourg, et ancien Président de l'Assemblée générale, de son importante déclaration.

33. M. GEDLE-GIORGIS (Ethiopie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, votre élection unanime à la présidence de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale est d'une importance particulière et très satisfaisante pour ma délégation. D'une certaine façon, votre présidence pourrait être considérée comme une revanche du mouvement des pays non alignés qui, à leur première conférence au sommet, à Belgrade, en 1961, avaient demandé que soit convoquée une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement.

34. A l'occasion de la convocation de cette session extraordinaire, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, président du Conseil administratif militaire provisoire et du Conseil des ministres de l'Ethiopie

socialiste, a envoyé un message [A/S-10/17] dont j'aimerais, avec votre permission, vous donner lecture :

“Au nom du peuple et du Gouvernement militaire provisoire de l’Ethiopie socialiste, ainsi qu’en mon nom propre, je forme les vœux les plus sincères pour le succès de la session extraordinaire de l’Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement.

“L’un des problèmes principaux de notre époque, qui compromet la paix et la sécurité de tous les Etats, est sans conteste la question du désarmement. L’avènement de l’ère nucléaire et le stockage d’armes de plus en plus complexes et meurtrières qui a suivi font courir à l’humanité et à la civilisation humaine tout entière le risque d’annihilation nucléaire.

“La convocation de la session extraordinaire de l’Assemblée générale consacrée au désarmement offre par conséquent une occasion unique d’étudier des approches nouvelles et d’élaborer de nouveaux principes directeurs aux fins de négociations plus rationnelles concernant le désarmement. Vu l’époque dangereuse dans laquelle nous vivons, se contenter de platitudes, aussi nobles soient-elles, ne peut que rendre plus improbable le succès des efforts futurs en vue de parvenir au désarmement général et complet. Il incombe par conséquent aux nations du monde entier de ne pas laisser échapper cette occasion unique.

“L’Ethiopie estime que l’Assemblée générale, à cette session extraordinaire, doit s’efforcer d’évaluer objectivement la situation actuelle et de déterminer pour quelle raison les pays ont tant de mal à admettre que la sécurité de chacun d’eux serait assurée de façon plus positive dans le contexte d’un système de sécurité mondial plutôt que dans celui de la course aux armements. L’Assemblée devrait également, à cette session, tenter d’identifier et d’analyser les causes profondes de la course aux armements en vue de la réduction rapide et, pour finir, de l’élimination des armements, ce qui serait la stratégie la plus efficace et la plus viable pour assurer un désarmement véritable.

“L’humanité aspire à l’élimination complète de toutes les armes nucléaires et autres armes de destruction massive. Etant donné que c’est là la première étape minimale indispensable à tout processus de désarmement, l’acceptation et l’application de mesures pratiques dans ce sens donnerait un nouvel élan aux autres négociations sur le désarmement. Les stocks d’armes de destruction massive constituent déjà une menace inquiétante pour la paix mondiale, et toute tentative visant à introduire une nouvelle génération d’armes capables de causer de redoutables ravages serait donc non seulement insensée mais stimulerait encore davantage la course aux armements. Cela devrait nous pousser à rechercher d’urgence des mesures de désarmement efficaces.

“L’élimination des problèmes que posent les inégalités humaines et sociales est elle aussi un élément fondamental de tout processus de désarmement. Alors que la majorité de la population mon-

diale vit dans un état de pauvreté épouvantable, nous ne devrions pas nous laisser aller à croire que le désarmement peut à lui seul amener la paix et la sécurité. Parallèlement aux mesures de désarmement qu’ils adopteront, les pays devraient s’engager à déployer de réels efforts pour consacrer à l’amélioration de la qualité de la vie des populations les plus démunies les ressources libérées grâce à ces mesures. L’Ethiopie, qui s’est irrévocablement engagée à assurer le plus rapidement possible la justice sociale à l’échelle nationale, ne peut que prêter son appui le plus ferme à des objectifs analogues à l’échelle mondiale.

“L’Ethiopie est également convaincue que l’humanité aspire à un monde où régnerait la sécurité dans la paix et la justice sociale, un monde à l’abri de la menace ou de l’emploi de la force et de toute forme d’ingérence dans les affaires intérieures des pays — en un mot, un monde fondé sur les nobles objectifs de la Charte des Nations Unies. C’est dans cet esprit que je tiens à exprimer une fois de plus nos vœux les meilleurs pour cette session extraordinaire de l’Assemblée générale, à un moment où cette dernière s’attaque à l’un des problèmes les plus angoissants qui se soient jamais posés à l’humanité.”

35. Le désarmement figure dans la Charte des Nations Unies comme l’un des objectifs principaux de l’Organisation. De grands efforts ont été déployés à l’intérieur des Nations Unies pour arriver à un désarmement général et complet, sous contrôle international strict. Mais lorsqu’on évalue les résultats concrets réalisés dans ce domaine, on s’aperçoit qu’ils sont très minces.

36. Après des années d’efforts constants pour perfectionner les armes de destruction, l’humanité est enfin arrivée à posséder les armes les plus destructrices. La poursuite effrénée de la course aux armements nucléaires a depuis longtemps dépassé l’absurde. Et pourtant, la concurrence pour des armes encore plus mortelles se poursuit à une rapidité alarmante. Ce qui est encore plus effrayant, c’est la diffusion de la capacité en armes nucléaires à un nombre toujours plus grand de pays. Chaque année, la situation, déjà extrêmement dangereuse, prend des dimensions encore plus cataclysmiques. A mesure que nous nous rapprochons de la fin de la Décennie du désarmement, proclamée en 1969 [résolution 2602E (XXIV)], nous sommes obligés de constater que les êtres humains continuent de plus en plus à agir comme si le but principal de la race humaine était de préparer son propre anéantissement. Et nous assistons à cela sans rien pouvoir faire.

37. Une amélioration qualitative intense des moyens de destruction et de mort s’allie à une accumulation quantitative d’armes de tous types, tandis que le danger imminent de voir apparaître de nouveaux types d’armes de destruction massive et la menace d’une prolifération accrue des armes nucléaires paraît de plus en plus possible. A moins que des mesures de désarmement importantes ne soient prises dès à présent, il sera bientôt impossible d’éviter la catastrophe qui plane sur la race humaine.

38. A mon sens, nous ne devons pas nous leurrer quant au problème du désarmement. Nous devons constamment garder présent à l'esprit que la course aux armements n'est qu'un symptôme, et non pas une cause, de la situation internationale actuelle qui résulte principalement de l'agression et de l'exploitation impérialiste. Il faut aussi faire porter notre attention sur le lien indissoluble entre la paix, la sécurité et le désarmement.

39. En vue d'arrêter effectivement la course aux armements nucléaires et d'arriver à réaliser un désarmement général et complet, il faut, tout d'abord et avant tout, renforcer un système de relations internationales en vertu duquel les principes de la Charte des Nations Unies seront respectés strictement et universellement et où l'utilisation de la force comme moyen de règlement des différends internationaux sera mise hors la loi. Tant que ce système ne sera pas scrupuleusement respecté et tant que les forces de domination impérialiste et de la réaction continueront à avoir des ambitions de domination mondiale, nos appels en faveur du désarmement nucléaire et du désarmement conventionnel ne seront pas entendus. Toute évaluation réaliste des problèmes de désarmement doit donc reconnaître cette nécessité fondamentale et s'efforcer de combler cette lacune.

40. Le désarmement en soi ne peut assurer la paix. Pour assurer la paix, il faut que des changements équitables et progressistes interviennent dans les domaines social, politique et économique au sein des nations et entre les nations, sur la base du respect mutuel de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'indépendance politique et économique et du droit de chaque nation à se doter de son propre système social et politique, du non-recours à la force dans les relations internationales, bref, dans le respect total des buts et des principes de la Charte des Nations Unies.

41. Une caractéristique du XX^e siècle réside dans la lutte des masses opprimées cherchant à se libérer des chaînes de la domination impérialiste. Dans cette lutte, les masses éthiopiennes se sont levées contre une structure féodale dans laquelle la classe dirigeante, alliée avec l'impérialisme, souhaitait se perpétuer. Dès que les masses éthiopiennes eurent fait tomber le régime féodal et alors qu'elles étaient en train de mettre en place une structure sociale démocratique et juste, les forces impérialistes et réactionnaires de la région se sont alliées pour étouffer et renverser la révolution en cours. Cet effort coordonné était dirigé contre le peuple éthiopien pour la seule raison qu'il était décidé à édifier une structure sociale juste, fondée sur les principes véritablement démocratiques, sur les ruines de la tyrannie féodale et impérialiste et de la domination.

42. L'Ethiopie a été victime d'invasions coloniales, impérialistes et expansionnistes successives, et ses préoccupations en ce qui concerne le renforcement de la paix et de la sécurité internationales et la restauration de la confiance entre Etats ont de profondes racines dans son histoire. Ma délégation fait cette brève allusion à l'histoire récente de l'Ethiopie parce que nous croyons que c'est là un exemple qui illustre la gravité des problèmes de paix et de sécurité internationales et l'absence

actuelle de progrès sensibles dans le domaine du désarmement.

43. Il ne fait aucun doute que l'invasion de l'Ethiopie par l'Italie fasciste, en 1935, a été l'une des principales raisons de la chute de la Société des Nations, à la suite de l'échec de la sécurité collective face à l'agression, et cela a commencé à préparer la deuxième guerre mondiale, avec toutes ses conséquences catastrophiques. La réaction des principaux pays d'Europe occidentale et celle des Etats-Unis face aux méthodes de guerre les plus barbares employées par l'Italie fasciste et à la tragédie indescriptible dont a souffert le peuple de l'Ethiopie, a été d'imposer un embargo sur les armes à la victime de l'agression. Par leur duplicité et leur faillite morale et politique, ces mêmes puissances n'ont réussi qu'à inviter le fléau de la deuxième guerre mondiale. A ce stade, je voudrais rappeler à l'Assemblée que l'utilisation de gaz toxiques contre le peuple éthiopien par l'Italie fasciste a été le premier exemple dans la longue histoire de la cruauté coloniale. Cet acte inhumain et sans précédent a été le prélude aux souffrances du peuple japonais à la suite des bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki.

44. Plus récemment, l'Ethiopie a été victime, une fois de plus, d'une agression préméditée et flagrante, ignoblement fomentée par des forces impérialistes et réactionnaires et lancée par la Somalie expansionniste. Une fois de plus, la réaction des mêmes pays occidentaux européens et des Etats-Unis a été du même ordre, sinon pire. Non seulement on a refusé à l'Ethiopie de lui livrer des armes défensives, qu'elle avait déjà payées sur ses maigres ressources, mais on a aussi essayé de porter atteinte à son droit souverain de se défendre. Le droit souverain de l'Ethiopie de demander assistance à l'Union Soviétique, à Cuba, à la République démocratique allemande, à la République populaire démocratique du Yémen et à d'autres pays socialistes et progressistes pour défendre son intégrité territoriale et sa révolution contre l'agression flagrante des forces de l'impérialisme et de la réaction a été vilement mis en question. Permettez-moi de souligner que l'Ethiopie a demandé en toute indépendance l'aide de ces pays fraternels et épris de paix, et qu'ils ont fait droit à sa demande souveraine, conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte des Nations Unies. Le peuple et le Gouvernement éthiopiens seront toujours reconnaissants de cette aide opportune, inspirée par des principes élevés.

45. La portée des destructions humaines et matérielles que nous a infligées l'agression flagrante et sauvage de la Somalie est énorme. A la suite de cette agression, des milliers de vies innocentes ont été perdues, les systèmes de communication, l'approvisionnement en eau, des installations électriques et scolaires et des hôpitaux ont été détruits. L'aide continue que les pays fraternels et épris de paix fournissent au relèvement de l'économie de l'Ethiopie dévastée par la guerre et leur participation aux efforts de développement de l'Ethiopie sont également appréciées par le peuple et le Gouvernement éthiopiens. Faire subir à cet appui justifié apporté à l'Ethiopie des déformations et des manipulations n'est

qu'une facette de l'intervention impérialiste contre le renforcement de la révolution éthiopienne et le maintien de son unité nationale et de son intégrité territoriale.

46. En outre, toute tentative pour caractériser le droit à la légitime défense de l'Éthiopie comme étant la cause du recul de la détente, du retour de la guerre froide et de l'absence de progrès dans les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques est vaine. Selon les impérialistes, pour que la détente fleurisse et devienne un instrument effectif dans les relations internationales de notre époque, l'Éthiopie devrait être sacrifiée. La lutte légitime de l'Éthiopie pour sa survie nationale et la défense de sa révolution ne saurait en aucune circonstance être considérée comme une raison de la reprise de la guerre froide et du renversement de la détente, comme le prétendent les guerriers de la guerre froide.

47. A ce propos, l'attitude de l'Éthiopie a été indiquée en termes très clairs par le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam: "Nous nous contenterons de nous défendre à l'intérieur de nos frontières, en respectant nos obligations internationales, dans la mesure où nos ennemis, le constatant et tirant les leçons du passé, resteront à l'intérieur de leurs propres frontières, s'acquitteront de leurs obligations internationales et respecteront et honoreront les droits d'autrui."

48. A notre avis, la détente ne peut être invoquée pour récompenser l'agresseur aux dépens de la victime et on ne peut non plus en faire un instrument pour maintenir le *statu quo* et empêcher la réalisation des droits légitimes de l'homme, dans quelque pays que ce soit, en matière de restructuration fondamentale socio-économique et politique de leurs institutions nationales. Au contraire, la détente est une force dynamique qui vise essentiellement à remplacer l'affrontement par un dialogue rationnel, à éliminer complètement le colonialisme et le racisme et les foyers de tension, et surtout à promouvoir la paix et la sécurité internationales par une utilisation efficace des moyens pacifiques pour le règlement des différends énoncés au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies. C'est pourquoi le mouvement des pays non alignés a toujours, à juste titre, encouragé et préconisé la mise en œuvre de la détente.

49. Compte tenu de ce qui précède, la délégation éthiopienne tend à faire quelques modestes observations sur certains éléments des questions de désarmement. Si l'on veut que cette session extraordinaire soit considérée comme partie d'un processus vital et permanent, si l'on veut qu'elle marque un tournant vers une approche plus positive et plus sérieuse du désarmement, tous les Etats Membres — grands ou petits, nucléaires ou non nucléaires — doivent veiller ensemble à ce que les bases d'un désarmement plus efficace et sincère soient fermement établies. A ce propos, il faudrait évaluer de façon plus réaliste les causes de la course aux armements et prendre conscience du fait que l'on ne saurait trop insister sur la destruction imminente à l'échelle mondiale qui nous attend.

50. Toute évaluation objective de notre monde d'aujourd'hui montrerait, d'une part, que les stocks d'armes

dont disposent les impérialistes incitent et encouragent les forces de l'agression, de l'expansionnisme, du militarisme, du colonialisme et du racisme et que, d'autre part, le monde socialiste a fait de grands efforts pour renforcer la paix en contrecarrant les forces de domination et d'exploitation. Parallèlement aux efforts visant à renforcer la détente et la paix, les Etats socialistes, notamment l'Union des Républiques socialistes soviétiques, ont sans relâche manifesté leur ferme engagement envers la nécessité de mettre fin à la course aux armements, qui est le premier pas vers la réalisation d'un désarmement général et complet. Les capitalistes n'ont répondu aux diverses initiatives et propositions concrètes des Etats socialistes que par un accroissement des budgets militaires, l'escalade de la guerre froide et la recherche d'une course aux armements toujours plus effrénée, en violation directe de la volonté des peuples épris de paix de leurs propres pays. Les peuples du monde demandent de plus en plus la paix, la sécurité et le désarmement. Si elle s'inspire de cet élan, la cause d'un désarmement véritable triomphera en définitive de la détermination égoïste du complexe militaire industriel du monde capitaliste d'accélérer de plus en plus la course aux armements.

51. Il faut aussi reconnaître que le moment est maintenant venu pour les pays non alignés, qui ont proposé la convocation de cette session extraordinaire consacrée au désarmement, d'utiliser au maximum l'occasion qui se présente pour faire preuve de sagesse, de bonne volonté et démontrer leur engagement et leur dévouement, afin de combler le fossé qui sépare les appels universels de survie et de paix, d'une part, et les préparatifs absurdes d'une guerre suicidaire, d'autre part.

52. Ma délégation est rassurée par le fait que, dans le projet de document final [voir A/S-10/1, vol. I], on trouve nettement un terrain commun pour promouvoir la cause du désarmement, notamment dans la partie consacrée à la déclaration de principes. L'accent mis sur le renforcement du rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement afin d'entreprendre de nouvelles négociations sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de la tenir informée des progrès réalisés dans l'application des mesures de désarmement et d'autres questions connexes est d'une importance très grande.

53. Toutefois, l'Assemblée générale a encore beaucoup à faire en vue d'éliminer les différents points sur lesquels l'accord ne s'est pas fait dans le projet de document final. Du fait que le problème du désarmement est non seulement urgent mais également complexe, la délégation de l'Éthiopie socialiste espère très sincèrement que les efforts en vue de résoudre les divergences encore existantes seront marqués par la bonne volonté et une compréhension mutuelle.

54. Selon nous, une interdiction rapide et effective des essais d'armes nucléaires, c'est-à-dire la conclusion d'un traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires, est d'une importance primordiale, car cela renforcera le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe] et permettra de mettre

fin à la course aux armements dans le domaine nucléaire.

55. L'arrêt de la production d'armes nucléaires, y compris la bombe à neutrons, et les mesures pour leur élimination progressive, ainsi que l'interdiction de la fabrication de nouveaux types d'armes et de nouveaux systèmes d'armes de destruction massive contribueront certainement à renforcer la paix et la sécurité internationale en éliminant la situation précaire actuelle où la sécurité internationale repose sur un équilibre de terreur effrayant.

56. A ce propos, je tiens à dire que la fabrication et le déploiement de cette arme extrêmement nocive — la bombe à neutrons — ouvre un chapitre nouveau et très dangereux dans la course aux armements. Le peuple et le Gouvernement de l'Ethiopie socialiste, ainsi que les autres peuples et gouvernements épris de paix, en sont horrifiés et exigent son interdiction immédiate et permanente. Nous félicitons le Gouvernement de l'URSS et les autres pays socialistes d'avoir présenté un projet de convention sur l'interdiction de la fabrication du stockage, du déploiement et de l'utilisation de cette arme¹.

57. La question des armes chimiques est aussi une question à laquelle il faut s'attaquer sans retard. A ce propos, nous tenons à nous féliciter de la décision des principales puissances nucléaires de reprendre les négociations bilatérales. On espère aussi que les négociations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis résoudront le problème crucial de la vérification et de l'identification, et ouvriront ainsi la voie à des progrès rapides dans les négociations multilatérales ultérieures.

58. Je tiens ici à déclarer que l'absence de mesures concrètes de désarmement ne peut être uniquement attribuée à la nature du mécanisme de négociation. Une bonne volonté politique et un véritable engagement envers la cause du désarmement sont nécessaires et d'une importance cruciale. De l'avis de la délégation éthiopienne, une participation positive et constructive de toutes les puissances nucléaires aux travaux de la Conférence du Comité du désarmement le rendrait sans aucun doute plus efficace. Nous pensons donc que la Conférence, avec quelques modifications d'ordre mineur, pourrait continuer d'être la principale instance internationale du désarmement.

59. L'Ethiopie considère qu'une conférence mondiale du désarmement serait la suite logique de la présente session extraordinaire. Nous pensons qu'une telle conférence constituerait la tribune pour mener des discussions complètes et prendre des décisions efficaces sur tous les aspects des questions de désarmement. Nous espérons donc très sincèrement que la session extraordinaire examinera la possibilité de convoquer une conférence mondiale du désarmement et prendra les mesures nécessaires à cet effet.

60. La création de zones dénucléarisées et la création de zones de paix ne peuvent que donner un élan sérieux

au traité de non-prolifération. La communauté internationale a donc le devoir d'encourager toute initiative régionale en faveur de la création de telles zones. Sur notre continent, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, lors d'une conférence au sommet en 1964, ont adopté la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique, par laquelle ils se déclaraient prêts à s'engager, dans un traité international qui serait conclu sous les auspices des Nations Unies, à ne pas fabriquer ou acquérir d'armes nucléaires, et priaient instamment les puissances nucléaires de respecter la déclaration.

61. Cependant, au mépris flagrant de cette déclaration, les alliés occidentaux du régime raciste sud-africain ont contribué efficacement à la création de la capacité nucléaire de ce régime. Ainsi, le régime raciste sud-africain se trouve maintenant à un stade avancé d'essais d'engins nucléaires, menaçant directement la sécurité de tous les Etats africains et provoquant une escalade critique des tensions dans la région.

62. L'appui militaire donné à ce régime raciste pour la mise au point, la fabrication et la distribution d'armes classiques a permis au régime d'apartheid de poursuivre sa répugnante politique d'oppression et d'exploitation. De toute évidence, le racisme et le colonialisme se nourrissent non de leur pouvoir de persuasion, mais plutôt de la force brute de l'impérialisme. Un ordre social fondé sur l'oppression, la dégradation de l'homme par l'homme et, surtout, le colonialisme et l'exploitation à la poursuite de bénéfices est, de par sa nature même, agressif. Il ne peut donc être arrêté que par la lutte armée.

63. Les objectifs centraux de l'appareil militaire sud-africain sont la consolidation de l'occupation criminelle de la Namibie, la dégradation du peuple africain, le pillage des ressources naturelles et, par-dessus tout, l'affaiblissement de la paix et de la sécurité de tous les Etats africains. Grâce à l'appui traditionnel qu'ils reçoivent de certains pays capitalistes, les régimes minoritaires racistes de Pretoria et de Salisbury sont le fer de lance du dessein vicieux tendant à faire de l'Afrique le champ clos de l'impérialisme, d'une façon qui ressemble étroitement à la ruée colonialiste vers l'Afrique au XIX^e siècle. C'est précisément pourquoi, loin de s'engager sincèrement au service de la paix, de la sécurité et du désarmement, les représentants du monde capitaliste font cliqueter leurs sabres dans cette session extraordinaire même, consacrée au désarmement, et demandent encore plus d'armements à la réunion au sommet de l'OTAN à Washington en mai.

64. Si le lien entre les pays impérialistes et les pays à régime raciste n'est pas coupé dès maintenant, la souveraineté et l'indépendance de tous les pays africains continueront d'être en danger et, pis encore, la paix et la sécurité internationales seront gravement remises en question. La soif de paix du monde et son désir d'établir des relations internationales bien ordonnées ne sauraient s'accommoder du racisme, du colonialisme et de l'exploitation des peuples de l'Afrique australe. Eliminer ces fléaux, c'est du même coup éliminer les

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément n^o 27, vol. II, document CCD/559.

principaux foyers d'affrontement du monde. De même, si l'on veut obtenir un progrès concret dans l'arrêt de la course aux armements et dans le désarmement, une paix juste et durable au Moyen-Orient exige le retrait immédiat des troupes israéliennes des territoires arabes occupés et la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien.

65. Le monde doit faire face aujourd'hui à une série de problèmes socio-économiques urgents et cruciaux qui ont provoqué des tensions et des secousses d'un caractère et d'une dimension sans précédents. Ces problèmes ne peuvent être résolus si l'on n'adopte pas des mesures satisfaisantes pour les besoins humains élémentaires et fondamentaux.

66. Depuis plusieurs années, les dépenses militaires mondiales ont augmenté de façon inquiétante, alors que les deux tiers de la population mondiale continue de vivre dans une misère abjecte, souffrant de la famine, de la malnutrition et de la maladie. On estime maintenant que le total des dépenses d'armements atteint environ 400 milliards de dollars par an, ce qui représente un montant équivalant aux deux tiers des produits nationaux bruts des pays qui constituent la moitié la plus déshéritée du monde.

67. Parlant des rapports directs entre le désarmement et le développement économique, le colonel Mengistu Haile Mariam, président du Conseil administratif militaire provisoire de l'Ethiopie socialiste, a déclaré que "la course aux armements et le fossé existant en matière de richesses et de technologie entre les pays développés et les pays en développement sont les principales menaces à la paix du monde".

68. Le sombres nuages des dangers qui pèsent sur l'humanité pourraient être détournés si — et seulement si — les énormes sommes et les ressources scientifiques et techniques gaspillées à ces fins étaient consacrées à des fins de développement, établissant par là-même un nouvel ordre économique international sans lequel le développement de la paix et de la sécurité internationales sera loin d'être réalisé.

69. Le programme de la révolution démocratique nationale éthiopienne déclare nettement que la politique étrangère de l'Ethiopie s'inspire des principes bien connus du mouvement des pays non alignés. Ces principes sont le respect de la paix, de la justice, de l'égalité, de l'indépendance et de l'unité nationales, et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays. En réaffirmant l'engagement sans condition de l'Ethiopie à l'égard de la paix, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam, parlant à un groupe de journalistes internationaux, le 14 février 1978, a déclaré : "Ce que l'Ethiopie révolutionnaire tient à réaffirmer aux forces progressistes, aux démocrates et à tous les peuples épris de paix du monde entier, c'est que l'Ethiopie s'est engagée à l'égard de la paix, du socialisme et de la justice, et qu'elle n'a aucun autre motif d'agir, quel qu'il soit."

70. Le but suprême de toute l'humanité, c'est la paix, la paix dans le droit et la paix pour le progrès de tous les peuples. Cependant, il n'y a aucun autre exemple où la

réalité et le désir soient plus éloignés l'un de l'autre que la guerre et la paix. Nous traversons une période marquée par une absence de paix; toutes les nations — qu'elles soient ou non dotées d'armes nucléaires — doivent se rendre compte que nous ne pouvons plus compter sur beaucoup de temps pour voir s'instaurer une évolution vers la paix, car la guerre, dans notre monde actuel, est une guerre de destruction totale. Voilà pourquoi, plus que jamais, il faut de la bonne volonté; voilà pourquoi aussi le Gouvernement et le peuple de l'Ethiopie socialiste — un peuple qui a été la victime à plusieurs reprises de guerres d'agression — accorde la plus grande importance au succès de la session extraordinaire de l'Assemblée. L'Ethiopie socialiste est prête, comme elle l'a toujours été, à renforcer la paix et la sécurité internationales, à instaurer une confiance nouvelle entre les Etats, à soutenir la détente, à promouvoir le respect des buts et des principes de la Charte des Nations Unies et à créer le climat nécessaire au progrès du désarmement.

71. La paix gagnera. La victoire est à nous!

72. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Ethiopie d'avoir transmis à l'Assemblée le message du Président du Conseil administratif militaire provisoire et du Conseil des Ministres de l'Ethiopie, le lieutenant-colonel Mengistu Haile Mariam.

73. Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur d'accueillir Son Excellence le général Antonio Ramalho Eanes, président de la République portugaise, et je l'invite à prendre la parole.

74. M. EANES (Portugal) [*interprétation de l'anglais*]² : Monsieur le Président, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédé et qui vous ont félicité pour les qualités remarquables de diplomate et d'homme d'Etat dont vous avez fait preuve.

75. Je tiens également à saisir cette occasion pour exprimer mon admiration pour le dévouement, la persistance et la compétence politique dont le Secrétaire général a fait preuve au service de la paix et de la communauté internationale.

76. Etant le premier Président de la République du Portugal élu démocratiquement à prendre la parole du haut de cette tribune, je suis fier, en cette qualité, de rendre hommage, au nom du peuple portugais, aux réalisations des Nations Unies. En rappelant les efforts couronnés de succès déployés par les Nations Unies dans les domaines politique, économique, social, culturel et technologique, je déclare solennellement que le Portugal libre et démocratique accordera aux Nations Unies sa coopération la plus dévouée et la plus franche dans la mise en œuvre complète de leurs objectifs.

77. Cette session extraordinaire n'est que le début d'une phase nouvelle dans un processus continu, un processus dont on peut s'attendre qu'il soit long et difficile, destiné à garantir que les Nations Unies sauront s'acquitter de leurs responsabilités dans le domaine du

²L'orateur s'est exprimé en portugais; la version anglaise de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

désarmement et elle a une très grande signification historique.

78. Parmi ceux qui ont pris l'initiative de convoquer cette session de l'Assemblée générale, interprétant d'une juste manière la conscience de notre époque, je voudrais mentionner tout particulièrement les pays non alignés. Peu d'espérances sont aussi universellement répandues que celles qui touchent à la paix et à la sécurité. C'est pourquoi les résolutions de cette session extraordinaire devraient faire l'objet d'un accord par voie de consensus qui serait l'expression de la volonté politique de tous les Membres de l'Organisation. Il ne saurait y avoir de doute que se trouvent en jeu les appréhensions et les aspirations de tous les peuples du monde.

79. A la suite de leur propre détachement des blocs idéologiques traditionnels, les pays non alignés ont été de plus en plus conscients des faiblesses des structures existantes de la sécurité internationale. Mieux que d'autres, ces pays ont compris la difficulté croissante qu'il y a à préserver leur indépendance et leur intégrité sans par là même devenir parties à des conflits dont ils devraient demeurer détachés.

80. Mais la communauté internationale n'éprouve aucune illusion quant à la dimension et à la difficulté qu'affronte la présente assemblée. Nous pouvons considérer le désarmement comme le facteur, pris isolément, le plus important qui soit dans le domaine de la paix, mais ce n'est là qu'une illusion dans une perspective du monde et de l'humanité qui n'est ni globale ni intégrée. Mais il est toujours lié, en tant qu'instrument de la vie internationale pacifique, à des mesures visant à l'exclusion totale de l'utilisation de la force dans les relations entre nations, à la dissuasion du terrorisme international et même de l'agression idéologique. Il ne serait pas possible non plus en dehors du cadre d'une politique de détente. Il est incompatible avec la violation du droit international et tout particulièrement avec le mépris des droits de l'homme. Il ne saurait être fondé sur la faim, sur l'injustice ou sur l'oppression d'autres peuples. Il ne sera jamais adopté sincèrement par ceux qui détiennent le pouvoir par l'utilisation de la force.

81. Le simple fait que des millions d'humains sont encore privés de leurs droits les plus élémentaires et continuent de vivre dans les conditions matérielles les plus choquantes et les plus misérables donne sa pleine signification et toute sa justification à cette session et nous permet d'espérer que des mesures concrètes seront prises pour rompre l'impasse actuelle.

82. Mais n'ayons pas d'illusions. A moins que l'humanité n'ait une juste perception des intérêts du genre humain grâce à l'établissement sincère d'un ordre économique plus juste, à moins que nous ne réduisions la menace nucléaire et mettions un terme aux conflits limités, en particulier en Afrique, à moins que l'idée du désarmement cesse d'être employée comme un écran et une base servant à la propagande idéologique, il sera vraiment difficile pour les Nations Unies de parvenir au but pour lequel elles ont été créées.

83. C'est pourquoi nous sommes parfaitement conscients des difficultés et de la méfiance accumulées, ainsi que de la préoccupation légitime de chaque Etat pour sa sécurité et sa survie.

84. Mais si nous continuons à garder l'espoir, c'est en raison de l'importance du défi auquel nous devons faire face; nous sommes en vérité trop près du point de rupture universelle pour nous permettre quelque hésitation que ce soit ou pour risquer des échecs. Le verdict de l'histoire et celui des générations à venir ne nous épargnera pas et il sera implacable si les résultats de cette session ne sont guère autre chose que les échos de nos discours ou de nos déclarations d'intentions, aussi méritoires qu'elles puissent être.

85. Au cours des 30 dernières années, la communauté internationale a assisté avec une préoccupation croissante à la course aux armements. Des outils de destruction ont été créés et multipliés à un rythme apparemment impossible à arrêter. Ils menacent l'existence même de la société humaine telle que nous la connaissons aujourd'hui.

86. La paix que nous avons maintenant est une paix armée et, dans ce contexte, les relations entre Etats sont inévitablement soumises à l'imposition de critères injustes qui sont acceptés compte tenu des iniquités existantes.

87. Les stratégies du désarmement ne devraient pas sous-estimer les espérances et les intérêts des populations. Lorsque celles-ci se trouvent placées sur le terrain potentiel de nouveaux conflits, elles devraient avoir le droit d'intervenir dans la solution d'une question d'intérêt vital pour leur sécurité et leurs valeurs humaines. Autrement, si les petites nations étaient obligées de supporter le fardeau d'une paix armée, elles devraient choisir entre leur sécurité et le plein exercice de leur droit permanent de libre détermination.

88. Par ailleurs, le montant des ressources dépensées dans la course aux armements s'est accru d'année en année, au point de devenir un fardeau intolérable pour la plupart des peuples. Le gaspillage de telles ressources est plus insupportable encore lorsque nous voyons qu'une grande partie de l'humanité continue de vivre dans des conditions déplorables et d'être la victime de souffrances que de nos jours la science, si on lui en donnait les moyens, pourrait combattre efficacement dans bien des cas.

89. L'équilibre permanent de la capacité militaire des grandes puissances nucléaires est une condition minimale de la stabilité de notre système de relations internationales. Toutefois, toute solution durable dans le domaine de la sécurité internationale exige qu'un frein soit mis à la croissance des arsenaux nucléaires, qualitativement, quantitativement, comme du point de vue de leur capacité de destruction. Afin d'être pleinement acceptable, la suspension immédiate et inconditionnelle de tous les essais nucléaires devrait être suivie de l'élimination des stocks existants. La conclusion d'un traité interdisant les essais d'armes nucléaires sera la conséquence naturelle de ces mesures. Nous devons espérer que toutes les puissances y adhéreront et

qu'ainsi des risques sérieux et incontrôlables pourront être écartés.

90. La dissémination de la technologie nucléaire et son utilisation à des fins pacifiques, qui va toujours croissant, ont accru dangereusement le risque que de nouveaux pays soient tentés d'acquérir de telles armes.

91. De petits pays comme le Portugal ne sauraient s'empêcher de dénoncer le péril nucléaire croissant sans être poussés en même temps par des arguments politiques ou par d'apparents jugements de valeur en ce qui concerne certains types d'armes nucléaires. D'un point de vue moral, il n'y a pas de différence entre les armes nucléaires appartenant aux grandes puissances. Ce qui nous préoccupe tous, c'est l'existence même de l'arme nucléaire et non pas sa forme la plus récente.

92. En même temps que des mesures sont prises afin de réduire les armes nucléaires, les moyens de limiter les armes classiques doivent également être trouvés. Dans certaines régions, et particulièrement en Europe, le déséquilibre des forces classiques est tel que certains pays fondent leur sécurité entière sur leur capacité de représailles nucléaires. Une telle situation doit être changée, en Europe comme dans d'autres régions où des zones de tension existent. Il doit être possible d'adopter des mesures partielles dans ce domaine pour que, par étapes successives, la méfiance puisse être éliminée et des limitations imposées sur les armes, particulièrement destructrices. Dans ce domaine, très peu a été fait, à l'exception de l'établissement de quelques zones dénucléarisées. Nous estimons que c'est là une des questions les plus importantes dont l'Assemblée et les conférences futures devraient s'occuper tout particulièrement.

93. Un autre domaine où des mesures immédiates sont indispensables est celui des armes chimiques. Après de longues négociations, il semble qu'enfin la conclusion d'un traité interdisant l'utilisation d'armes chimiques et permettant l'élimination des stocks existants soit imminente.

94. Nous savons qu'un des problèmes les plus difficiles dans ce domaine est celui du contrôle sur place du respect d'un tel traité. Nous croyons savoir que certains pays hésitent à ouvrir leurs frontières à l'inspection internationale. Mais, la nécessité d'adopter des mesures efficaces devrait prévaloir sur des considérations purement nationalistes. On pourra ainsi mettre à l'épreuve la cohérence et la sincérité des intentions des dirigeants des pays en cause.

95. Le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité de tous les pays représente une condition essentielle à la sécurité internationale. Dans le cadre du droit international existant, la garantie d'une stabilité politique interne devrait également mettre une limite obligatoire à toute ingérence étrangère qui menace la dépendance des peuples et l'identité même des nations en cause.

96. Le désarmement ne sera possible que lorsque nous aurons obtenu suffisamment de preuves des intentions pacifiques de ceux qui l'appuient et lorsque les menées impérialistes fondées sur des agressions militaires,

quelle qu'en puisse être la justification idéologique, auront entièrement disparu.

97. La solidarité véritable entre les peuples veut dire que la priorité est donnée au développement économique plutôt qu'à l'aide militaire, et qu'elle n'est pas liée à une forme quelconque de subordination politique ou idéologique.

98. Il ne saurait être possible d'achever le processus du désarmement dans un système économique international injuste ne pouvant qu'engendrer des tensions et des répercussions mondiales. Nul n'aura foi dans un processus de désarmement aussi longtemps que les relations de domination seront accompagnées de pressions politiques et militaires ressuscitant le colonialisme sous des formes encore plus agressives et plus sophistiquées. L'aide au développement est donc une tâche qui concerne tout le monde, et c'est une condition au rétablissement économique rapide pour sortir de la crise à laquelle nous faisons face et qui nous permettrait d'établir une paix réelle dans les relations entre les peuples.

99. De nombreux orateurs avant moi, du haut de cette tribune, ont attiré notre attention sur le lien naturel qui existe entre le désarmement et le développement, et plus particulièrement sur la nécessité du désarmement en tant que moyen pour promouvoir le développement grâce aux ressources ainsi libérées. Je voudrais cependant souligner le rapport inverse, en faisant observer que l'établissement d'un ordre économique plus juste et plus équilibré pourrait provoquer un climat international favorable et permettre une meilleure compréhension entre les peuples. Rarement comme aujourd'hui tous les pays du monde ont senti le besoin urgent d'établir une solidarité véritable fondée sur un ordre économique nouveau qui permettrait le rétablissement de l'économie mondiale au niveau global.

100. Pour maintenir la paix et la sécurité internationales, il est indispensable de modifier les priorités en tenant compte du fait que la patience et les efforts nécessaires menant à un accord sur le désarmement, même d'une ampleur limitée, ne devraient pas signifier un arrêt au développement, car les efforts destinés à trouver une solution risqueraient alors d'être sapés par des considérations économiques. Mais nous sommes tous conscients qu'une réduction importante des dépenses d'armements, acceptée de bonne foi et contrôlée efficacement, mettra à notre disposition des ressources et des capacités internationales, détournées des engins de mort et d'oppression, afin d'améliorer la vie et la liberté. Plus clairement encore que par le passé, les conditions nous permettent aujourd'hui de reconnaître la nécessité de réduire les dépenses militaires pour utiliser de façon productive les ressources maximales disponibles et financer, de façon directe ou indirecte, un fonds qui aiderait les pays ayant les problèmes de développement les plus sérieux.

101. Plus particulièrement en Europe, le processus actuel qui consiste à assurer le contrôle des armements grâce à des négociations à des niveaux successifs se trouve être fondé sur une évaluation réaliste de la situation actuelle. La puissance destructrice accumulée et la

menace d'une agression latente doivent donc nécessairement mener à une souple garantie d'équilibre. La réduction des tensions, qui se trouve être partie du désarmement psychologique et un pas vers un désarmement réel, ne saurait nous mener à des attitudes suicidaires. La limitation des armes devrait être théoriquement, comme aussi dans la pratique des relations internationales, le résultat d'efforts véritables et d'une responsabilité multilatérale.

102. Néanmoins, nous savons que la communauté internationale n'a pas suffisamment d'organes et d'institutions pouvant lui permettre de faire face de façon efficace à ces problèmes complexes. De l'avis du Portugal, le rôle principal qui doit être joué dans ces mesures qui portent sur un vaste domaine allant de la conclusion de traités jusqu'au contrôle de leur application et l'échange systématique d'information devrait être principalement du ressort des Nations Unies. Sans sous-estimer les contributions des organismes spécialisés et des conférences temporaires, les Nations Unies demeurent néanmoins l'organe unique de représentation quasi universel. Nous voudrions donc que leurs capacités et leur autorité soient renforcées.

103. Parmi les conditions d'un désarmement efficace, il y a celles du respect de la dignité humaine, qui doit se traduire par l'acceptation et le respect des droits de l'homme. Aucun Etat qui exerce une violence contre ses propres citoyens au mépris d'accords et de traités librement sanctionnés ne peut espérer que ses déclarations puissent être considérées comme sincères. Au contraire, les petites nations se demandent à quel point sont sérieux les propositions de désarmement qui s'accompagnent de mesures de déstabilisation et de la multiplication d'armes dans certaines régions du monde, ce qui compromet de façon sérieuse le progrès vers les objectifs de désarmement des Nations Unies. Bien qu'il soit vrai que les idéologies opposées irréconciliables provoquent des avis différents sur la dignité humaine, sacrifier l'humanisme et la liberté reviendrait à les réfuter.

104. Avec l'indépendance des pays qui parlent le portugais en Afrique, le Portugal a réorienté sa position dans le monde, conformément à son identité historique, en renforçant ainsi le caractère légitime de sa participation à ce débat. Les principes qui prévalent actuellement — ceux de la démocratie, de la liberté et de la justice — exigent de nous une coopération franche et ouverte dans toutes les initiatives permettant de mener à la détente et au vrai désarmement. Cet ensemble de principes exige de nous que nous fassions preuve d'une ferme volonté de coopérer avec tous les peuples et tous les Etats qui défendent leur indépendance et qui, dans le cadre d'un système intégré de défense, sauront comment adopter une politique mondiale ou régionale susceptible de contenir toute menace ou toute offensive géopolitique visant à s'imposer par l'agression militaire.

105. Les peuples des régions stratégiques vitales, plus que d'autres, doivent moderniser et renforcer leur capacité de défense, jusqu'au moment où une garantie formelle de désarmement leur sera accordée et qu'ils

parviendront à une pratique politique de coopération et de paix.

106. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je remercie Son Excellence le Président de la République portugaise de l'importante allocution qu'il vient de prononcer.

M. Ulrichsen (Danemark), vice-président, prend la présidence.

107. M. AL-SAFFAR (Bahreïn) [*interprétation de l'arabe*] : Notre délégation est heureuse de présenter à M. Mojsov ses chaleureuses félicitations à l'occasion de son élection comme président de cette session extraordinaire, de même que nous sommes heureux de le voir présider les travaux de cette session historique consacrée au désarmement. Son élection comme président de cette session revêt une grande importance, et cela en raison du rôle efficace qu'il a joué dans les instances internationales dans la défense du principe du désarmement. Il y a lieu de dire également que son pays, la Yougoslavie, sous la présidence du maréchal Tito, a été l'un des premiers fondateurs du mouvement des pays non alignés, qui a pris l'initiative de convoquer cette session extraordinaire. L'élection de M. Mojsov comme président de cette session constitue une reconnaissance sincère de son rôle personnel et du rôle que son pays a joué dans le domaine du désarmement.

108. Je suis également heureux de rendre hommage au Secrétaire général pour les efforts sincères qu'il déploie pour la consolidation de la paix et de la sécurité dans le monde ainsi que pour les études sérieuses et les propositions constructives qu'il nous a offertes dans le domaine du désarmement.

109. A cette occasion, je voudrais également remercier chaleureusement le Comité préparatoire de la session extraordinaire consacrée au désarmement, sous la présidence de M. Carlos Ortiz de Rozas, ambassadeur de l'Argentine, pour les efforts et les études qu'il a élaborées en vue de cette session. L'élection de M. Ortiz de Rozas comme président de la Commission spéciale de cette session est également une preuve de la confiance qui a été placée en lui par l'Assemblée générale.

110. L'idée de créer une instance internationale consacrée au désarmement n'est pas une idée nouvelle. Depuis la fin du XIX^e siècle, en effet, de nombreux Etats se sont occupés de cette question, notamment lors de la convocation des Conférences de La Haye pour la paix, en 1899 et en 1907. Et en dépit du fait que les réalisations les plus importantes de ces conférences ont consisté davantage en l'élaboration de lois et de règlements pour la guerre qu'en la recherche de solutions pacifiques des conflits internationaux, leur objectif principal était cependant de parvenir à une limitation de l'armement. La Société des Nations a également tenu, en 1932, la Conférence pour la réduction et la limitation des armements. Mais, après avoir préparé les rapports et les documents nécessaires, cette conférence a échoué en 1935 à cause de la détérioration de la situation en Europe à ce moment-là. Nous sommes tous au courant des résultats de cet échec, d'où la très grande importance que le monde attache au désarmement.

111. Cette session se caractérise par le fait qu'elle est la première session qui rassemble un aussi grand nombre d'Etats pour examiner la question du désarmement, et cela à l'initiative des pays en voie de développement et des pays non alignés. C'est un reflet de l'inquiétude et de la peur qui règnent dans le monde à l'heure actuelle, vu les dangers que présente pour l'humanité le pouvoir de destruction des armements nucléaires. Et cela, non seulement parce que ces armes peuvent être disséminées dans d'autres Etats, notamment des Etats fondés sur un régime raciste, mais aussi parce que la course aux armements a atteint un degré sans pareil dans l'histoire de l'humanité. Cette course aux armements a donné lieu au gaspillage de sommes énormes consacrées à l'armement. Il est parfaitement illogique que des montants aussi énormes soient prélevés sur des ressources humaines et matérielles au profit de l'armement, alors qu'ils pourraient être utilisés, d'une manière constructive, dans les Etats en voie de développement.

112. Le Ministre des affaires étrangères du Bahreïn a exprimé ces dangers en disant :

“La course aux armements constitue l'un des problèmes les plus importants auxquels doit faire face le monde d'aujourd'hui, et surtout le monde en développement. Les vastes arsenaux d'armes classiques, nucléaires, chimiques et biologiques qu'accumulent certains Etats sont de plus en plus inquiétants, puisqu'ils menacent l'existence de l'humanité sur notre petite planète et tendent à augmenter le danger d'un conflit entre Etats. Il est fort regrettable que d'énormes sommes soient gaspillées chaque année pour mettre au point des armes de destruction classiques et stratégiques au lieu d'être consacrées à des projets de développement dans le monde et de soulager les pays pauvres du fardeau de leur endettement...”

“Sans aucun doute, en réduisant les armes de tout type et en renonçant à en mettre au point de nouvelles, on libérerait d'immenses ressources financières qui pourraient servir à des projets de développement, et notamment à élever le niveau de vie des populations des pays en développement³.”

113. En 1973, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté un certain nombre de résolutions concernant la réduction des budgets d'armement. Elle a également invité les Etats membres permanents du Conseil de sécurité à réduire leur budget militaire de 10 p. 100 et à consacrer les sommes ainsi libérées à l'assistance aux pays en développement. En 1975, l'Assemblée générale lançait un appel [*résolution 3463 (XXX)*] à tous les Etats afin qu'ils réduisent leur budget militaire, et en appelait spécialement aux deux superpuissances, qui comptent environ pour les deux tiers des dépenses mondiales en armement, pour qu'elles effectuent une telle réduction. Nous sommes certains que la réduction des budgets militaires, sous les auspices appropriées des Nations Unies, sera de nature à mettre un frein à la course aux armements dans le monde.

³ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Séances plénières, 18^e séance, par. 159 et 161.

114. Plusieurs années se sont écoulées depuis l'adoption de ces résolutions et aucun progrès n'a encore été réalisé, sous quelque forme que ce soit, sur la voie de la réduction des budgets militaires et sur l'affectation aux zones de développement qui ont le besoin le plus urgent des ressources matérielles immenses gaspillées dans la fabrication des armements. Bien au contraire, les budgets militaires n'ont fait que croître durant ces dernières années, au point que les sommes consacrées aux armements ont atteint 400 milliards de dollars par an. Il est vraiment honteux que des sommes aussi gigantesques soient consacrées à la production d'armements au moment même où des millions d'êtres humains vivent dans la pauvreté, l'ignorance et la maladie. Cela contredit de façon flagrante les décisions prises à l'unanimité par les Etats Membres au sein de notre Organisation en vue d'œuvrer au relèvement des niveaux de vie et à l'amélioration des conditions économiques et sociales des hommes.

115. La majorité écrasante des Membres de l'Organisation accorde la priorité absolue au désarmement nucléaire, mais cela ne veut pas dire qu'il faille méconnaître les armements classiques perfectionnés, car ceux-ci peuvent également entraîner destruction et catastrophes. Les armes chimiques et les nouvelles armes de destruction le cèdent de peu aux armements nucléaires dans la gravité de leurs effets. Citons, à titre d'exemple, les bombes au napalm et les bombes grappes — ces dernières ont été utilisées récemment par Israël contre les camps de réfugiés et les villes et villages libanais lors de l'invasion du sud du Liban et un grand nombre de civils innocents en ont été victimes.

116. La compétition pour l'acquisition d'un surcroît d'armements est le résultat naturel de la crainte qu'éprouvent les Etats les uns envers les autres. Pour éliminer cette crainte, pour éliminer cette inquiétude, il est nécessaire, il est indispensable de mettre un terme à la course aux armements, car l'acquisition et le stockage continus des armements, et en particulier des armements nucléaires, sont de nature à favoriser la dissémination de la peur et de la méfiance entre les Etats, ce qui, à son tour, entraîne la déstabilisation et la concurrence entre les Etats. Donc, si nous ne prenons pas de mesures efficaces pour freiner la course aux armements, les dangers du stockage de ces armements ne feront que croître, car on ne saurait instaurer la coexistence pacifique où que ce soit dans le monde tant que subsisteront ces énormes quantités d'armement, ces énormes moyens de destruction. En effet, la paix effective, la paix réelle ne peut être fondée que sur un désarmement total, sur la compréhension et la coopération internationale entre les différents pays. C'est là le seul moyen de mettre un terme à la peur et à la crainte où que ce soit dans le monde.

117. Certains Etats, invoquant des raisons de sécurité, ne font que stocker des armements et les utilisent à des fins agressives au service d'une politique expansionniste. L'expérience nous a montré que, dans un certain nombre d'Etats, le stockage des armements a abouti à une déstabilisation de la situation et à des actes de guerre et d'agression persistants. Pourtant, des infor-

mations diffusées par certains milieux affirment que l'acquisition par Israël d'armements perfectionnés serait de nature à garantir la stabilité et à favoriser une solution pacifique au Moyen-Orient. Or, ces informations ne correspondent pas à la réalité de la situation dans la région. Le stockage des armements auquel procède Israël — et en particulier des armes modernes de destruction — a aidé ce pays non seulement à persister dans son occupation des territoires arabes, déflant ainsi les résolutions des Nations Unies et entravant tous les efforts visant à l'instauration de la paix, mais aussi à perpétrer de façon constante des agressions contre les Etats arabes voisins, dont la dernière en date est l'invasion du sud du Liban.

118. De même, le stockage des armements auquel procède le Gouvernement sud-africain qui, à son tour, comme Israël, poursuit une politique d'expansion, a aidé l'Afrique du Sud à renforcer son régime raciste, qui viole les principes les plus élémentaires de l'humanité, déflant les résolutions des Nations Unies et l'opinion publique mondiale. Ce stockage des armements a pareillement encouragé ce même gouvernement à perpétrer de façon constante des agressions contre les Etats africains voisins, la dernière en date étant son agression contre l'Angola.

119. Au cours des sessions antérieures de l'Assemblée générale, de nombreuses délégations ont lancé une mise en garde contre l'entêtement de certains Etats à fournir à Israël et au Gouvernement sud-africain des équipements militaires et des armes perfectionnées, car cela a encouragé ces deux Etats à dédaigner les résolutions des Nations Unies et à poursuivre leur agression contre les Etats voisins.

120. La fourniture à Israël d'armements perfectionnés ne peut et n'a en aucune manière pu aider à créer une ambiance favorable à la solution de la crise au Moyen-Orient. Si donc l'on n'adopte pas des mesures effectives pour freiner la course aux armements, les dangers découlant du stockage des armements ne feront que s'accroître.

121. D'autre part, la compétition entre les grands Etats a abouti à l'aggravation de la course aux armements, et cela sous prétexte de maintenir l'équilibre des forces, cet équilibre qui n'a aucune limite. Cependant, en dépit de cette compétition entre les grandes puissances, celles-ci ne se sont pas affrontées directement sur leur propre territoire, mais, d'une manière ou d'une autre, elles ont été toujours parties prenantes dans un grand nombre de guerres en dehors de leur territoire. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, et jusqu'à maintenant, il y a eu un grand nombre de guerres dans un grand nombre de régions du monde. Même si ces guerres étaient de portée limitée, elles étaient cependant destructrices dans un grand nombre de cas. Outre le fait que ces guerres ont été le résultat de la concurrence et de la compétition pour l'acquisition de zones d'influence dans le monde, elles ont été aussi un champ d'expérimentation pour les inventions et les innovations dans le domaine des armements construits par les usines militaires et par l'industrie militaire de ces Etats. La course aux armements entre les grandes

puissances a abouti à son tour à une course aux armements dans le tiers monde. Car le tiers monde paie le prix de cette compétition qui existe entre les grandes puissances, aussi bien matériellement qu'humainement. Et nous regrettons de devoir dire qu'un certain nombre d'Etats qui, dans le passé et à l'heure actuelle encore, n'ont cessé d'innover dans le domaine de la civilisation humaine et de l'édification de l'humanité ont également innové et ne cessent d'innover dans le domaine de la création d'instruments de destruction.

122. A notre avis, lorsque les grandes puissances, et en particulier les deux superpuissances, auront ressenti la nécessité de parvenir à un accord par une limitation spécifique et générale et une diminution substantielle de leurs armements stratégiques nucléaires, nous aurons franchi un pas très important vers le désarmement. Nous espérons que les négociations actuellement en cours à ce sujet aboutiront à des résultats positifs.

123. La question du désarmement est en liaison directe avec celle de la sécurité nationale et internationale. Nous pensons que n'importe quelle mesure préliminaire qui serait adoptée pour limiter la course aux armements et la contrôler ne peut avoir une influence effective sur la sécurité, d'une manière générale, que si l'on renforce le rôle des Nations Unies et leur capacité de préserver la paix dans le monde et de trouver des solutions pacifiques aux conflits internationaux. L'Assemblée générale, au cours des dernières années, a adopté un certain nombre de résolutions visant à renforcer et à consolider le rôle des Nations Unies dans ces deux domaines. Cependant, jusqu'à maintenant, les Nations Unies n'ont pu accomplir un rôle efficace dans la préservation de la paix et de la sécurité dans le monde.

124. En raison de l'augmentation de la compétition entre les grandes puissances pour développer les armements nucléaires et pour stocker de grandes quantités de ces armements et, d'autre part, de la possibilité de dissémination des armements nucléaires, les Etats du tiers monde ont senti la nécessité de se préserver des dangers de la guerre nucléaire. Ils ont donc invité les pays du Moyen-Orient, de l'Afrique et du Sud-Est asiatique à faire, dans le cadre des Nations Unies, considérer leurs régions respectives comme des régions exemptes d'armes nucléaires. De même, les Etats riverains de l'océan Indien ont demandé que l'on proclame l'océan Indien comme une région de paix et de sécurité permanentes. Mais cela n'a pas encore été réalisé. Au Moyen-Orient, les indices de l'acquisition par Israël d'armements nucléaires sont de plus en plus nombreux alors que cet Etat refuse de signer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qu'il n'a pas encore approuvé la résolution spéciale tendant à faire considérer le Moyen-Orient comme une région exempte d'armes nucléaires [résolution 3263 (XXIX)]. De même, le Gouvernement d'Afrique du Sud poursuit ses efforts pour l'acquisition d'armements nucléaires. Ceci est en contradiction avec le désir des peuples d'Afrique de transformer également le continent africain en un continent exempt d'armements nucléaires.

125. Nous nous adressons à tous les Etats, en particulier aux grandes puissances et aux Etats qui ne possè-

dent pas d'armes nucléaires mais qui pourraient les produire, et nous leur lançons un appel pour qu'ils mettent un terme à leur assistance à Israël et au Gouvernement de l'Afrique du Sud, ainsi qu'aux opérations de transfert d'armements nucléaires, de produits fissiles ou de technologie, de manière à ce que de tels armements ne parviennent pas à Israël et à l'Afrique du Sud par le canal d'un autre pays.

126. Les Etats riverains de l'océan Indien demandent que cet océan et ses prolongements soient considérés comme zone de sécurité, de paix et de coopération. Cependant, les grandes puissances ne cessent d'œuvrer pour l'intensification de leur présence militaire et la consolidation de cette présence dans cette région.

127. En ce qui concerne la sécurité de la région dans laquelle nous vivons, le Ministre des affaires étrangères de Bahreïn, au cours de la dernière session de l'Assemblée générale, a déclaré que des contacts étaient en cours entre les Etats de cette région pour préserver la sécurité de cette zone et l'exclure de la compétition entre les grandes puissances⁴. Quand je dis la région dans laquelle nous vivons, je veux dire la région du Golfe.

128. Quant à la garantie de la sécurité des Etats qui ne possèdent pas d'armes nucléaires et qui n'ont pas l'intention de les posséder, elle devrait être collective, en vertu des lois et des mesures qui seraient adoptées par les Nations Unies. Et cela, par la nature des choses, est du domaine du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

129. Il est clair que la création de telles zones exemptes d'armes nucléaires serait plus efficace pour garantir la non-prolifération de ces armements. Cependant, si l'on n'adopte pas des mesures urgentes, sur le plan régional et sur le plan mondial, pour la mise à exécution des résolutions pertinentes reconnaissant ces régions comme exemptes d'armes nucléaires, le danger de dissémination des armements nucléaires dans ces zones reste réel.

130. Nous espérons que les recommandations qui résulteront des débats de cette session aboutiront à un accord visant à la réduction des armements et à la diminution des tensions dans le monde, en particulier dans les régions où la paix et la sécurité internationale ne cessent d'être menacées en raison des différends et des conflits qui existent aujourd'hui encore.

131. Ma délégation espère et souhaite que cette session aboutira à des résultats positifs après de nombreuses années consacrées à freiner la course aux armements et à réduire les armements sous le contrôle des Nations Unies. Nous croyons qu'il n'est pas possible d'assurer la paix et la sécurité internationales sans l'accord de tous les Etats, grands ou petits, de ne pas avoir recours à l'emploi de la force dans les relations internationales.

132. Insister sur la nécessité de parvenir au désarmement, en particulier, un désarmement nucléaire, et inviter les Etats à l'adoption de mesures décisives pour mettre un terme à la course aux armements constitueront, nous en sommes certains, le point de départ

essentiel pour parvenir à un désarmement général et complet.

133. Chaque année qui passe sans que des mesures efficaces ne soient prises dans ce domaine voit l'accroissement de la course aux armements dans le monde, l'accumulation grandissante des armes et les tentatives de nouveaux Etats pour obtenir l'arme nucléaire, à l'instar des Etats qui les ont précédés. Peut-être que l'on verra un jour sur la scène internationale apparaître un dirigeant aventureux qui déclenchera une troisième guerre mondiale. L'histoire nous a appris qu'un tel dirigeant apparaît de temps à autre; l'histoire regorge de faits de ce genre. Que cette session soit donc un tournant décisif pour mettre un terme à la course aux armements, et en particulier l'armement nucléaire, et qu'elle adopte des mesures efficaces pour surmonter les dangers découlant de la course aux armements et pour avancer vers un désarmement total.

134. L'Assemblée générale est invitée, maintenant plus que jamais auparavant, à adopter de telles mesures, afin de réaliser l'objectif auquel aspire l'humanité tout entière.

135. M. VAYRYNEN (Finlande) [*interprétation de l'anglais*] : Le désarmement est l'un des principaux objectifs de la politique étrangère de la Finlande. En tant que petit pays doté d'un niveau relativement bas d'armement, la Finlande fait surtout appel à des moyens politiques pour sa sécurité. A ce propos, nous nous trouvons dans la même situation que la grande majorité des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne font pas partie d'alliances militaires. Pour ces Etats, un progrès dans le désarmement est important pour leur propre sécurité. C'est pourquoi nous avons un intérêt naturel à un ordre mondial plus rationnel et pacifique comme le demande le système de sécurité collective des Nations Unies.

136. De l'avis de la Finlande, participer à promouvoir le désarmement est donc un domaine où ses intérêts nationaux et ceux de la communauté internationale coïncident.

137. Sur la base d'une politique de neutralité active, la Finlande a pu pendant des années rendre des services à la communauté internationale dans le domaine du maintien de la paix et dans celui du désarmement. Nous avons eu la satisfaction de voir notre pays choisi pour accueillir des négociations très importantes sur le contrôle des armements, comme les entretiens sur la limitation des armes stratégiques, les négociations sur les transferts d'armes classiques et, plus récemment, les négociations sur les satellites militaires.

138. Nos propres efforts en faveur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et des zones dénucléarisées en général, notre participation aux activités extrêmement techniques pour le contrôle des armes chimiques et la surveillance sismologique de l'interdiction complète des essais sont connus de l'Assemblée et de tous les Etats Membres qui s'occupent de ces problèmes. En général, compte tenu de nos ressources et de nos priorités, nous avons abordé les questions de désarmement de façon pragmatique. Nous l'avons fait,

⁴*Ibid.*, par. 163.

parce que nous estimons qu'un moment vient où il vaut mieux penser à ce que chacun peut apporter à la cause du désarmement plutôt que de dire ce que les autres devraient faire.

139. De toute évidence, on ne peut pas considérer le désarmement de façon isolée. C'est une partie intégrante du processus de politique internationale et, en tant que tel, il est soumis aux mêmes forces et aux mêmes influences que la politique internationale en général. En particulier, les entretiens sur le contrôle et la limitation de l'armement jouent un rôle crucial dans les relations extrêmement complexes et sensibles entre les principales puissances nucléaires. Tous les accords importants réalisés jusqu'à présent sont nés de la nécessité politique et après de longues et difficiles négociations. C'est un lieu commun de dire que le progrès dans le désarmement n'est possible que dans des conditions de détente. La continuation de ce processus, une fois encore, dépend des progrès dans le désarmement. Cette interaction entre le désarmement et la détente ne veut cependant pas dire que les mesures de désarmement découleraient sans effort d'un relâchement politique de la tension.

140. L'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, signé à Helsinki, devrait devenir un élément vital et dynamique dans le développement des relations sur le continent européen. Il fournit constamment un nouvel élan, grâce à son application, aux relations entre tous les Etats participants et, je l'espère, à tous les pays situés hors de l'Europe. En dépit de certains doutes, l'importance du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dans son ensemble n'a pas diminué. En réalité, son importance ne pourra être vraiment appréciée que dans les années à venir. Les problèmes de désarmement au sens strict du mot ont été délibérément laissés à l'écart de l'Acte final par crainte de s'enfermer dans une controverse sans fin. La réunion de Belgrade n'a pas non plus pu se mettre d'accord pour que des experts de tous les pays participant à la Conférence puissent discuter de mesures destinées à instaurer la confiance dans le domaine militaire ainsi que sur des mesures de contrôle général des armements et de désarmement dans la région de l'Europe. Cet échec doit être déploré. C'est compte tenu de cela que le Gouvernement finlandais étudiera avec intérêt la proposition récemment faite par le Gouvernement de la France sur la possibilité d'une conférence européenne de désarmement [3^e séance].

141. Nous reconnaissons tous que les problèmes de désarmement sont mondiaux. Mais cela ne doit pas éclipser les aspects régionaux. En Europe, petite région sur le plan mondial, il y a quelque 10 000 ogives nucléaires qui sont prêtes, sans compter les nombreuses armes classiques qui s'y trouvent aussi. Tout en tenant compte des aspects mondiaux du désarmement, la perspective régionale ne doit pas être négligée. Dans de nombreux cas, cette perspective pourrait rendre les négociations plus productives et plus concrètes.

142. De l'avis du Gouvernement finlandais, le développement de la technique militaire au cours de ces dernières années a affecté la situation de la région dans

laquelle nous sommes situés. Cela a donné une importance accrue à l'optique régionale dans le contrôle des armements. Les armes nucléaires — tant les ogives que les vecteurs — de même que la précision et la manœuvrabilité des armes et de leurs systèmes ont été mises au point en tenant compte de la possibilité que l'on pourrait vraiment livrer une guerre nucléaire limitée au lieu de la guerre générale que l'on redoute tant. Mais il est important de reconnaître la tendance politique derrière la théorie de guerre nucléaire limitée. Une guerre nucléaire limitée, en termes clairs, signifie l'europanisation de la guerre nucléaire. Et personne en Europe ne serait à l'abri des effets de telles stratégies.

143. Compte tenu du poids des arguments que je viens d'avancer, et partant aussi de l'idée avancée dès 1963 pour la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord, le Président de la Finlande, M. Kekkonen, a récemment développé plus profondément cette idée. Compte tenu des nouveaux perfectionnements techniques dans le domaine des armes nucléaires qui pourraient affecter la sécurité des pays nordiques, il a proposé un accord nordique de contrôle des armements. Le but de cet accord serait d'isoler les pays nordiques dans toute la mesure possible des effets d'une stratégie nucléaire en général et de la nouvelle technique des armes nucléaires en particulier.

144. Je n'ai parlé que d'un cas particulier où le développement de la technique militaire a accéléré la course qualitative aux armements d'une façon effrayante et l'a étendue sans cesse à de nouveaux domaines. L'accumulation des armements modernes se poursuit à un rythme de plus en plus rapide. La nécessité de la ralentir et de la mettre sous contrôle ne doit pas être remise à plus tard. Les négociations de désarmement sont aujourd'hui une course contre la montre.

145. Une percée qui arrêterait et renverserait l'accumulation des armements aurait dû se produire depuis longtemps. Pourtant, nombre de mesures partielles importantes ont été réalisées. Tout en ne constituant pas des mesures de désarmement en soi, elles ont, tout au moins, fermé certaines avenues à la course aux armements. Les résultats à ce jour prouvent que si la communauté internationale veut agir de concert, des réalisations significatives sont possibles, même pour le contrôle des armements qui posent la plus grave menace à l'humanité, c'est-à-dire le contrôle des armes nucléaires. Tout en reconnaissant ensemble que les mesures prises jusqu'ici sont insuffisantes, il serait erroné, tant sur le plan historique que politique, de nier leur valeur.

146. Fixer des dates ou des délais limites pour la conclusion de négociations en cours pourrait s'avérer futile, mais il est approprié de fixer des priorités et d'identifier les zones d'intérêt.

147. On convient généralement que la cessation de la course aux armes nucléaires constitue la plus grande gageure. La réduction de la dépendance vis-à-vis des armes nucléaires devrait continuer d'être le principal but des efforts de limitation des armements. Ici, la limitation et la réduction des arsenaux stratégiques, l'accord

sur une interdiction complète des essais et des efforts visant à enrayer la prolifération des armes nucléaires ou d'explosifs nucléaires équivalents devraient constituer pour nous tous des sujets prioritaires.

148. Etant donné le rythme accéléré du développement dans le domaine de la technique des armements — qui compromet parfois les efforts faits pour l'enrayer —, il faudrait accorder une priorité plus grande que nous ne le faisons actuellement à l'arrêt de la mise au point d'armes nouvelles encore plus dangereuses, telles que la bombe à neutrons et autres armes de destruction massive.

149. En fait, aucune nouvelle arme nucléaire ne devrait être mise au point ou déployée par qui que ce soit. En même temps, les armes nucléaires ne devraient pas être introduites ou déployées dans les régions où elles n'existent pas. Les zones libres d'armes nucléaires sont le meilleur moyen pour s'en préserver. Du point de vue des pays non dotés d'armes nucléaires, il serait raisonnable d'attendre des Etats dotés d'armes nucléaires qu'ils donnent l'assurance qu'ils n'utiliseront pas ou ne menaceront pas d'utiliser les armes nucléaires contre les Etats qui se sont engagés à avoir un statut d'Etats dénucléarisés. En outre, il ne faut pas qu'un nombre encore plus grand d'Etats possèdent des armes nucléaires. Quant à cette dernière catégorie d'armes, il existe déjà un instrument visant à empêcher leur prolifération — le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires — mais il est nécessaire et urgent de prendre des mesures pour renforcer le régime de non-prolifération.

150. L'interdiction et l'arrêt de la mise au point d'autres armes de destruction massive constituent une autre gageure. C'est à juste titre que, depuis des années, on a accordé la priorité à l'interdiction des armes chimiques à l'ordre du jour des entretiens de désarmement, et ce n'est pas pécher par optimisme que de s'attendre à des résultats dans un proche avenir.

151. De même, compte tenu de la destruction provoquée par les guerres classiques, le contrôle des armes classiques et la réduction des forces armées et des armements devraient se poursuivre au niveau régional. Des succès ont été enregistrés dans l'établissement de zones dénucléarisées et dans certaines mesures de contrôle des armements sur le plan régional. Mais les efforts en vue de réduire les armements existants et enrayer le flux des armements sur une base régionale n'ont pas été couronnés de succès jusqu'à présent, et il faudrait leur donner un élan nouveau.

152. On favoriserait largement les progrès vers les principaux objectifs de désarmement par une série de mesures concomitantes, y compris, entre autres, le règlement pacifique des différends, le non-recours à la force, des mesures visant à instaurer la confiance militaire, et la réduction des dépenses militaires.

153. La délégation finlandaise estime que deux considérations fondamentales doivent accompagner les efforts déployés ici, devant cette assemblée : tout d'abord, le contrôle des armes et le désarmement sont indispensables pour la sécurité des nations. La recherche

de la sécurité par les armes est une entreprise désespérée; le désarmement peut et doit être recherché en s'accompagnant de la sécurité pour tous et sans danger pour qui que ce soit. Ensuite, le désarmement est nécessaire pour le développement social et économique. L'objectif d'un nouvel ordre économique international sera mis en danger si l'on continue à détourner massivement les ressources de la terre vers le renforcement des armements, avec toutes les conséquences écologiques que cela comporte.

154. Un grand nombre d'idées précieuses et de commentaires utiles ont été présentés au cours de cette session, et d'autres le seront encore. En termes pratiques, leur valeur dépendra de la façon dont ces idées seront reflétées dans le document final. Mon gouvernement estime qu'il est essentiel que cette session adopte ses conclusions par consensus. Toute autre issue desservirait la cause du désarmement.

155. On est généralement d'accord pour dire que la suite à donner à la session extraordinaire est essentielle. Cela devrait d'ailleurs se traduire, comme il se doit, dans le travail de la session. Plus grand sera le succès de la session extraordinaire, plus il est probable qu'elle conduira à une autre session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Cela s'applique en particulier à la convocation d'une conférence mondiale du désarmement, que nous continuons d'appuyer dans les conditions requises. Quelle que soit la méthode que l'on choisira pour la suite à donner à la présente session, une participation aussi large et aussi active que possible de la communauté mondiale sera d'une grande importance, comme c'est d'ailleurs le cas pour tous les efforts de désarmement.

156. M. MKAPA (République-Unie de Tanzanie) [*interprétation de l'anglais*] : C'est avec un plaisir particulier que je m'associe à l'hommage rendu à M. Mojsov pour son élection à la présidence de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Son élection constitue une reconnaissance personnelle de son habileté d'éminent diplomate, et c'est également un hommage rendu à son pays, la Yougoslavie, qui s'est toujours fait l'avocat de la cause des pays non alignés et qui a participé grandement à la convocation de cette session.

157. La première résolution adoptée en 1946 par l'Assemblée générale traitait déjà du problème du désarmement. Cela marquait le rôle crucial que les armes et les armements avaient joué dans la dévastation et la misère infligées à l'humanité au cours de deux guerres mondiales. Alors que les ruines de ces deux guerres étaient encore fumantes et que le monde se lamentait dans un état de misère indicible, les représentants des nations ont signé la Charte par laquelle la guerre, en tant que moyen de régler les différends internationaux, était condamnée et mise hors la loi, et par laquelle le contrôle et, en fin de compte, l'élimination des armes militaires en tant qu'appareils de destruction humaine étaient désignés comme objectifs prioritaires. Les Nations Unies ont été créées avant tout pour prévenir la guerre et, à cette fin, désarmer le monde et créer les con-

ditions nécessaires à la paix, à la sécurité et à la prospérité.

158. A l'époque, l'ensemble des armements existants était d'un type classique, aujourd'hui largement dépassé. Une seule nation avait alors fabriqué la bombe atomique, déjà effrayante, mais sans comparaison avec ce que sont les arsenaux d'aujourd'hui. L'espoir existait alors que les stocks d'armes seraient détruits et qu'ils seraient oubliés à jamais, comme les guerres.

159. Aujourd'hui, 33 ans plus tard, nous avons estimé indispensable de convoquer pour la première fois une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée aux problèmes du désarmement, non plus simplement pour empêcher les destructions massives de vies et de biens, mais pour sauver l'existence même de la planète. En effet, ce que l'on a pu constater dans l'intervalle, c'est une escalade massive de la course aux armements. Nous n'avons plus aujourd'hui à nous préoccuper d'une ou deux puissances nucléaires détentrices de quelques bombes atomiques, mais de cinq puissances possédant des arsenaux d'armes nucléaires dont on ne connaît pas exactement l'étendue. Les armes classiques, bien qu'elles aient largement dépassé celles de 1945 en quantité et en capacité de destruction, ne sont plus l'objectif immédiat du désarmement, sauf dans la mesure où elles peuvent affecter le développement économique et social. En fait, le désarmement ne signifie plus aujourd'hui ce qu'il signifiait en 1945. Il s'agissait alors de l'élimination des armes les plus destructrices; aujourd'hui, certains voudraient nous faire croire qu'il s'agit d'une simple réglementation et d'un contrôle des armements. Pourtant, les exigences de la situation sont exactement à l'opposé, car, même pour obtenir le minimum de sécurité, il nous faut détruire infiniment plus d'armes que nous n'en avons à détruire il y a 33 ans. La réalité objective, c'est que le désarmement ne s'est pas produit; en fait, il n'a même pas commencé.

160. La session actuelle doit donc tout d'abord dire au monde les faits tels qu'ils sont, lui dire que, quels que soient les efforts déployés dans ce domaine, ils ont été de loin dépassés par l'accélération de la course aux armements et l'accumulation des armes, ce qui a pour résultat de présenter une menace toujours plus grande à la paix et à la survie de l'humanité. Il fait ensuite que cette session nous permette de réexaminer nos positions, nos méthodes et nos façons d'aborder ce problème. Enfin, elle doit servir à mobiliser tous ceux qui sont soucieux de répondre au désir commun de survie, de sécurité et de paix et adopter un programme efficace pour un désarmement immédiat, général et complet.

161. Qu'avons-nous véritablement réalisé jusqu'à maintenant dans le domaine du désarmement ?

162. Depuis l'adoption de la première résolution sur le désarmement, de nombreuses autres résolutions ont été adoptées par l'Assemblée générale et d'autres organes des Nations Unies. Le nombre des accords sur le désarmement est impressionnant, mais, pour la plupart, ce sont des déclarations d'intention. Si l'on y regarde de plus près, on ne peut manquer de voir les failles qui ont fait que ces accords eux-mêmes n'ont qu'une valeur

symbolique. Ce sont des accords partiels, superficiels et peu convaincants. Ils ne traitent pas sérieusement les questions de désarmement.

163. Par exemple, le Traité partiel d'interdiction des essais⁵ a été considéré comme une ouverture en ce domaine et la plupart d'entre nous l'ont signé. En réalité, ce qui a été réalisé, c'est que les trois puissances dotées d'armes nucléaires parties au traité ont simplement transféré les essais dans les trois milieux de l'environnement au sous-sol. Après la conclusion du traité, on aurait pu s'attendre, de façon logique, tout au moins à la mise hors la loi des essais souterrains. Pourtant, le traité sur les armements nucléaires qui a suivi a éludé ce problème pour traiter d'un mal qui ne menaçait pas de survenir avant de nombreuses années : il cherchait à empêcher la dissémination des armes nucléaires chez ceux qui n'avaient même pas la capacité de les fabriquer.

164. Les appréhensions que nous avons à propos du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ont été confirmées par les événements. Alors que l'on a continué à mettre l'accent sur la prolifération horizontale, la prolifération verticale des armes nucléaires s'est poursuivie sans réserve. Le résultat du traité a été le contraire même de ce que ses nouveaux signataires avaient l'intention de faire : il a légalisé le maintien des armes nucléaires et de la course aux armements nucléaires au sein du club des Etats dotés d'armes nucléaires, tout en laissant croire qu'il aboutissait à un résultat satisfaisant et en procurant un certain degré de paix de l'esprit. Il tend à créer l'illusion que le monde est plus en sécurité, malgré l'accumulation des armes nucléaires, du moment que les stocks sont limités aux quelques nations qui les possèdent.

165. De même, un traité a été conclu interdisant la mise en place d'armes nucléaires et autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans. La valeur de ce traité est douteuse, car si, pour certains, le sous-sol marin est apparemment exempt de ces armes, les navires de guerre transportant ces mêmes armes continuent de voguer sur les océans. On pourrait aussi dire bien des choses de l'effet semblable des autres accords.

166. Une nouvelle illustration des lacunes dans les efforts déployés en matière de désarmement réside dans la question des zones exemptes d'armes nucléaires. L'Assemblée générale a exprimé le souhait que de telles zones soient établies en Afrique, au Moyen-Orient et dans l'Asie du Sud. Les nations non alignées se sont fait l'écho de ce désir, tout comme les chefs d'Etats faisant partie de l'Organisation de l'unité africaine en ce qui concerne l'Afrique. Malheureusement, les intentions n'ont pas été suivies d'effets. La Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique [résolution 2033 (XX)] n'a pas été respectée. Certains des pays occidentaux qui l'ont appuyé se sont en même temps livrés à une collaboration nucléaire active avec le régime d'*apartheid* de

⁵Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43).

l'Afrique du Sud. C'est ainsi que l'Afrique du Sud se trouve aujourd'hui être au seuil de l'acquisition d'armes nucléaires, avec toutes les conséquences inquiétantes que peut comporter cette situation pour la paix et la sécurité internationales.

167. Mais ma délégation voudrait que notre continent ne soit pas seulement exempt d'armes nucléaires. Nous voulons le voir libre de toute revendication militaire extérieure mise en œuvre pour des zones d'intérêt, d'influence et de domination. Nous avons récemment entendu de telles revendications en vertu du prétendu droit d'intervenir en Afrique pour les défendre.

168. Le fait que ces revendications néo-coloniales arrogantes soient répandues cause un danger sérieux pour notre continent dans son ensemble, et pour certains pays du continent en particulier. Nous entendons que ceux qui revendiquent de l'extérieur ces intérêts spéciaux ou ces influences renoncent à leurs intentions insultantes. Nous les invitons à respecter la souveraineté de nos pays, non seulement au niveau politique, mais aussi sur nos ressources naturelles.

169. La question de la création d'une zone de paix dans l'océan Indien est pour nous d'importance fondamentale. Avec les autres Etats du littoral et de l'intérieur, la République-Unie de Tanzanie a exprimé son opposition à la présence des grandes puissances dans l'océan Indien. Nous condamnons les tentatives des grandes puissances visant à porter leurs rivalités dans notre région. Nous nous opposons à l'établissement de bases militaires dans l'océan Indien et à l'utilisation de cette région en tant que terrain de la concurrence des grandes puissances. Les efforts déployés par le Comité spécial de l'océan Indien tendant à inviter les grandes puissances à entamer des consultations pour faire de l'océan Indien une zone de paix ont été frustrés. Tout en exprimant leur sympathie à l'égard de cette idée, ces grandes puissances ont refusé de participer à un dialogue ayant un sens véritable. Nous les invitons à respecter et à mettre en œuvre la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix [*résolution 2992 (XXVII)*].

170. Tout en œuvrant pour la création de zones dénucléarisées et de zones de paix, il convient de ne pas perdre de vue une préoccupation essentielle, à savoir l'existence même dans le monde d'armes grandement dévastatrices. Car, si une guerre nucléaire venait à éclater, quelles garanties y aurait-il que le statut de ces zones serait respecté ?

171. Une des raisons avancées en faveur de l'escalade des armes nucléaires et des armes de type classique est la défense nationale. On a souligné à juste titre que chaque Etat a le droit de défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale. On prétend en outre que la dissuasion mutuelle et la terreur mènent à la retenue mutuelle. Mais ce que l'on méconnaît, c'est d'abord le fait que les arsenaux existants d'armes nucléaires suffisent à détruire plusieurs fois toute vie sur la terre. Dans ces circonstances, peut-on dire qu'une nation ou qu'un parti pourrait gagner une guerre nucléaire globale ? Même une guerre nucléaire limitée ne pourrait mener qu'à une

victoire à la Pyrrhus. Devant ces réalités, il n'y a aucune justification à la concurrence constante dans le perfectionnement de ces armes nucléaires, en qualité comme en quantité.

172. En deuxième lieu, aussi longtemps que même une seule nation possédera ces armes, la sécurité des autres Etats sera menacée, ce qui, en conséquence, les amènera à ériger des systèmes défensifs semblables. Il est absurde de prétendre que la mise au point de certains types d'armes par une nation ne servira pas nécessairement d'exemple à d'autres.

173. Mais, bien que les armes nucléaires puissent représenter la plus grave menace potentielle à l'humanité, les armements de type classique n'en sont pas moins meurtriers. Si aucune arme nucléaire n'a été utilisée depuis la dernière guerre, des centaines de guerres ont été menées avec des armements de type classique et ont causé d'innombrables victimes. Et, comme si la capacité meurtrière des armements de type classique n'avait pas atteint son maximum, des nations continuent de les acquérir au-delà des limites des besoins légitimes de la défense nationale.

174. En tant que corollaire de mesures de désarmement insuffisantes ou déficientes, nous continuons de voir des ressources humaines et matérielles engouffrées dans les armements. Des statistiques pertinentes nous sont fournies à cet égard par les Nations Unies, par des experts en matière de désarmement et par des sources non gouvernementales informées. Je n'ai pas besoin de les rappeler. Qu'il me suffise de dire que ces statistiques prouvent suffisamment que, si le bon sens devait prévaloir, si la course aux armements prenait fin, les ressources ainsi libérées suffiraient pour améliorer le sort des pauvres gens tant dans le monde développé que dans les pays en développement.

175. C'est sur cette toile de fond que les pays en développement ont demandé l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Nous exigeons la restructuration complète des relations économiques internationales, de manière à redresser le déséquilibre causé par le gaspillage des ressources en chassant le fantôme de la supériorité nucléaire et des armes.

176. Devant le triste bilan dont je viens de faire état, ma délégation espère que cette session extraordinaire fera ressortir chez chacun une détermination résolue et une maturité permettant à tous les Etats de se mettre d'accord sur un programme d'action qui ouvrira des voies nouvelles à des mesures significatives et concrètes conduisant à un désarmement véritable. De telles mesures devraient comprendre un mécanisme satisfaisant pour mener à bien les négociations sur le désarmement. La République-Unie de Tanzanie estime qu'il ne suffit pas de faire appel à la confiance et à la bonne foi. Il ne suffit pas non plus de parler de détente internationale. Il faut encore que tout cela s'accompagne d'une structure susceptible de répondre à la tâche urgente du désarmement.

177. Malheureusement, jusqu'à présent, les négociations se sont déroulées dans un cadre non représentatif. Les négociations doivent être fondées sur des principes

qui reconnaissent que le désarmement est un problème relevant de la responsabilité de tous les Etats.

178. Ma délégation est consciente de l'importance d'un mécanisme de négociation qui refléterait les aspirations de la majorité de la communauté internationale. Si le mécanisme actuel des négociations n'a pas réussi à produire des résultats tangibles en matière de désarmement, il conviendrait soit de le modifier, soit de le restructurer de manière à répondre aux exigences internationales. C'est ainsi que la Conférence du Comité du désarmement devrait avoir un lien avec les Nations Unies et être démocratisée grâce à une représentation réellement universelle. De tels changements assureront la participation de toutes les puissances nucléaires, dont la coopération est nécessaire si l'on veut entreprendre des négociations ayant vraiment un sens. Par ailleurs, le mécanisme de négociation devrait tenir la communauté internationale informée des progrès acquis ou de l'absence de progrès. Cela pourrait être assuré par l'entremise de la Première Commission de l'Assemblée générale.

179. Les bonnes intentions, si nobles soient-elles, ne résoudre pas le problème auquel nous avons actuellement à faire face du fait de la course aux armements qui se poursuit sans frein. Il ne sera pas résolu non plus par une amélioration dans le climat des relations internationales. Si ces éléments sont utiles, ils ne sauraient être décisifs dans la croisade en faveur du désarmement. Ce qui est indispensable, c'est l'engagement de désarmer. Un tel engagement peut même exiger des mesures unilatérales de la part des puissances nucléaires. Que chacune de ces puissances renonce à l'emploi de l'arme nucléaire contre des Etats non dotés de cette arme. Que chacune d'elles déclare qu'elle ne sera pas la première à utiliser l'arme nucléaire où que ce soit dans le monde. Car, avec cet engagement et cette assurance, il s'ensuivrait qu'aucune nation n'utilisera jamais l'arme nucléaire contre une autre.

M. Mojsov (Yougoslavie) reprend la présidence.

180. Mais par-dessus tout, la mesure cruciale et décisive est l'interdiction de la production, du stockage et du déploiement des armes nucléaires. Cette interdiction devrait être suivie de la destruction de ces armes. Ce n'est que par des mesures de cette nature que nous pourrions assurer la réalisation de cet objectif suprême qu'est le désarmement général et complet.

181. Il ne faut pas nous laisser détourner vers des problèmes secondaires tels que la question de l'acceptation des accords internationaux existants sur le désarmement. Ces accords partiels ne sont pas une alternative au désarmement d'ensemble et ne sauraient être utilisés comme excuse pour freiner une mesure d'ensemble. Ainsi, par exemple, en matière d'essais nucléaires, il faut un traité général d'interdiction. De même, en matière de non-prolifération, il ne faut pas parler de prolifération latérale ou de prolifération verticale, mais parler en termes de prohibition totale pour tout le monde.

182. Nous vivons à une époque qui représente le niveau maximal des tentatives faites par l'humanité

pour améliorer la vie et la rendre plus heureuse. A pas de géant, l'homme a employé son génie à développer ses connaissances scientifiques et technologiques, et les résultats de l'application de cette technologie à une vie meilleure doivent certainement nous satisfaire et nous encourager tous. A aucun moment de l'histoire, nous n'avons été les témoins d'une civilisation aussi riche. En dépit d'une distribution très inégale de cette richesse dans le monde, aucune partie du monde n'en est excessivement éloignée. La libération des peuples du colonialisme se poursuit avec succès. Les négociations et la lutte pour un nouvel ordre économique international sont en plein essor et autorisent de réels espoirs. Des efforts sont déployés pour accroître et améliorer la qualité de l'alimentation pour tous, pour améliorer aussi la santé et accroître la longévité de la vie, pour maîtriser les ressources naturelles et les forces de la nature au service de l'humanité. Le monde est engagé dans un effort particulièrement énergique pour faire que la vie pour nous et pour les générations futures soit plus satisfaisante, plus valable et plus agréable à vivre. L'homme est au point culminant de son esprit créateur. Il y a beaucoup en jeu, et cette session ne doit pas échouer. Le défi du désarmement est sans précédent ; c'est un noble défi. C'est un défi qui tend à assurer que ce que l'homme a si glorieusement créé, aucun homme ne saurait le détruire.

183. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément à la décision 32/423 B de l'Assemblée générale, en date du 12 décembre 1977, je donne maintenant la parole à M. Eklund, directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

184. M. EKLUND (Agence internationale de l'énergie atomique) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, c'est un grand honneur pour moi que d'être ici en cette importante occasion, et je voudrais remercier les délégations présentes de la possibilité qu'elles m'ont donnée de prendre la parole devant l'Assemblée.

185. L'AIEA a été créée il y a 21 ans et a reçu le double but de promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et d'empêcher l'utilisation militaire de cette énergie grâce à la mise en œuvre de garanties internationales. L'Agence est en fait une organisation intergouvernementale autonome. Cependant, en vertu de sa Charte et de l'Accord entre les Nations Unies et l'AIEA, cette dernière est étroitement liée aux Nations Unies. Ainsi, l'Agence présente annuellement un rapport de son activité à l'Assemblée générale réunie en session plénière. L'Agence se félicite hautement de la possibilité que lui offre ce lien, car c'est une occasion d'échanger des idées et des recommandations précieuses, comme de recevoir des avis de l'Assemblée.

186. Cette session spéciale, entre autres choses importantes, examinera une question de principe à laquelle la race humaine doit faire face : l'humanité aura-t-elle la sagesse et la discipline nécessaires pour survivre aux armes atomiques qu'elle a créées ?

187. Ces armes ont été créées en l'espace d'une génération et, depuis plus de 30 ans, des tentatives ont été faites pour les maîtriser. Les résultats, ainsi que nous le

savons tous, ont jusqu'à présent été modestes. Cependant, il existe au moins une exception, comme je vais essayer de le montrer, et c'est le domaine de la technique nucléaire à des fins pacifiques, en particulier, d'empêcher que la prolifération rapide de la technique nucléaire à des fins pacifiques ne puisse servir à la fabrication d'armes. On a remporté déjà là un très grand succès en matière de mesures de contrôle des armements au cours des deux dernières décennies, et il est étonnant de constater combien le fait est peu connu et peu apprécié.

188. Voyons d'abord les armes : la prolifération des armes nucléaires, ou prolifération horizontale.

189. Au cours de la période qui s'est écoulée de 1945 à 1954, trois nations sont devenues possesseurs de l'arme nucléaire. Au cours des 10 années suivantes, de 1955 à 1964, deux autres nations se sont jointes à ce groupe. Au cours des 10 années suivantes, de 1965 à 1974, une autre nation a prouvé qu'elle avait la capacité de faire exploser un dispositif nucléaire.

190. Considérons cette tendance, c'est-à-dire la diminution de la prolifération horizontale, par rapport au développement de la puissance nucléaire à des fins pacifiques.

191. En 1954, la première station d'une puissance de 5 MW a commencé à fonctionner. En 1968, 9 000 MW fonctionnaient. Vers la fin de 1977, ce chiffre était porté à 100 000 MW, dans 19 pays. Il est probable que d'ici 1985, les capacités de production nucléaire à des fins pacifiques auront doublé.

192. En se fondant sur ces chiffres, il est évident qu'il n'y a pas de corrélation directe entre la croissance de la puissance nucléaire civile et la prolifération des armes nucléaires. J'aimerais souligner ce point, car il constitue la réfutation la plus nette possible des arguments que l'on avance souvent et selon lesquels la puissance nucléaire conduit inévitablement aux armes nucléaires.

193. Ce point peut être illustré d'une autre manière. En 1945, seuls deux ou trois pays avaient la capacité technique, le savoir-faire permettant de fabriquer des bombes atomiques. A l'heure actuelle, ce nombre est beaucoup plus élevé, et cependant, seuls six pays ont prouvé cette capacité.

194. Comment avons-nous pu obtenir ce résultat extrêmement heureux, ce coup de frein dans le processus de prolifération horizontale ?

195. En premier lieu, je crois que le crédit en revient à la sagesse politique des hommes d'Etat du monde, et notamment de ceux des Etats non possesseurs de l'arme nucléaire, qui ont fait preuve de discipline et de modération, cela très souvent malgré de fortes pressions intérieures et extérieures, et qui sont convenus d'élaborer et d'accepter le premier système international de garanties. Cela est un résultat extrêmement remarquable. Pour la première fois dans l'histoire, en fait, la grande majorité des nations du monde ont expressément décidé de sacrifier un élément de ce qui leur est le plus cher, c'est-à-dire la souveraineté nationale, et ont permis l'inspection internationale de toute la gamme d'une branche très délicate de leur industrie nationale et de leur recherche nationale.

196. La première manifestation de cette volonté d'accepter des sacrifices dans le domaine nucléaire se trouve dans le Statut de l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a été approuvé par l'Assemblée en 1956. L'article II du Statut vaut la peine d'être rappelé. Il stipule que :

“L'Agence s'efforce de hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier. Elle s'assure, dans la mesure de ses moyens, que l'aide fournie par elle-même ou à sa demande ou sous sa direction ou sous son contrôle n'est pas utilisée de manière à servir à des fins militaires.”

D'autres articles du Statut mettent en valeur les éléments essentiels de sécurité que l'Agence doit appliquer afin d'empêcher que ne soit détournée l'énergie nucléaire à des fins militaires. Ces garanties ont été appliquées pour la première fois au Japon, en 1960.

197. Au cours des années qui ont suivi, le système de garanties de l'Agence a été successivement élargi à de plus grands réacteurs de recherche et à des usines de puissance réduite et, ensuite, à des réacteurs de toutes dimensions et aux installations de fabrication de combustible de retraitement. En même temps, l'AIEA a mis au point, petit à petit, une section de garanties, et elle a mis sur pied une équipe d'inspecteurs.

198. Vers la fin de 1966, le système de garanties de l'Agence s'appliquait à tous les types d'installations, à l'exception des installations les plus névralgiques, c'est-à-dire les usines d'enrichissement, qui étaient associées au secret militaire et limitées à cinq pays. Cinquante-quatre réacteurs, d'une capacité thermique totale d'environ 2 500 MW, étaient placés sous garantie, et l'on a acquis une très grande expérience dans l'application pratique des garanties.

199. En 1968, lorsque le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été mis au point, et recommandé à toutes les nations par l'Assemblée générale, la communauté internationale a reconnu la valeur de l'outil que le système de garanties de l'AIEA avait placé entre ses mains. Ainsi, l'article III du Traité exige que chaque partie au Traité non détentrice de l'arme nucléaire passe un accord avec l'AIEA pour que soient appliquées les garanties de l'Agence internationale dans le programme nucléaire à des fins totalement pacifiques du pays concerné. Ce traité marque ainsi la transition à partir du premier système de garanties, destiné essentiellement à appliquer des garanties à certaines centrales nucléaires individuelles. Le nouveau système de non-prolifération, système de garanties globales, s'applique à toute l'industrie nucléaire du pays et garantit des échanges de matières nucléaires.

200. Où en sommes-nous, 10 ans plus tard ? Cent quatre nations sont maintenant parties au Traité, dont trois détentrices de l'arme nucléaire. Un quatrième Etat nucléaire, la France, a indiqué qu'il agirait — et il agit en fait — comme s'il en faisait partie.

201. Les parties au Traité comprennent maintenant, à l'exception d'un seul, tous les grands pays industriels de l'Europe occidentale et orientale, de l'Extrême-Orient et

de l'Amérique du Nord. Les 104 parties comprennent les 66 pays en développement de l'Asie, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Amérique latine.

202. Bien que la pleine application du Traité par les Etats non possesseurs de l'arme nucléaire de la Communauté européenne ne soit pas encore réalisée, nous avons tout de même accompli beaucoup de chemin depuis 1968. Nous sommes allés beaucoup plus loin, sans aucun doute, que ce que nous aurions osé escompter il y a seulement quelques années, lorsque la ratification du Traité par un grand nombre de pays industriels était loin d'être une chose assurée. Mais nous nous trouvons encore à une certaine distance d'un régime mondial de non-prolifération. Treize Etats non possesseurs de l'arme nucléaire et qui ont maintenant des réacteurs sont toujours en dehors du Traité. Dans huit de ces Etats, toutes les centrales nucléaires de quelque importance sont actuellement placées sous la garantie de l'AIEA, mais il n'existe pas de restriction juridique qui empêcherait ces huit pays d'acquérir des installations non placées sous garantie. De plus, dans cinq de ces pays, il existe des installations non couvertes par les garanties. Enfin, trois parmi ces cinq derniers pays possèdent des installations nucléaires non placées sous garantie et capables de fabriquer des matériaux destinés à l'armement nucléaire.

203. Par conséquent, la tâche entreprise par l'Assemblée générale en 1968 et qui consiste à mettre hors la loi, au sens strictement légal du terme, la propagation des armes nucléaires, n'est pas encore pleinement accomplie. Il me paraît de la plus haute importance que l'on s'applique à terminer cette tâche, autrement dit consolider et universaliser le traité de non-prolifération, renforcer le système de garanties de l'AIEA afin d'accroître leur crédibilité et en faire un moyen de détection rapide de toute infraction; enfin, il faudrait rendre plus rigoureuses les conséquences économiques et politiques qu'un pays aurait à supporter s'il venait à violer ce traité et ses obligations de sécurité.

204. Il me paraît également évident que cela demeure l'objectif de la plus haute importance, qui doit avoir la priorité sur toutes les autres mesures complémentaires de non-prolifération. La force du régime de non-prolifération dépend, en dernier ressort, du consensus politique sur lequel il est fondé, et non point sur des contraintes de caractère technique.

205. Une manifestation de ce consensus se matérialise dans l'appui que les Etats membres accordent au programme de sécurité de l'AIEA. Cette année, le budget des garanties se monte à environ 11 millions de dollars. Il subventionne une équipe d'environ 90 inspecteurs et une considérable opération de soutien à son siège. En 1979, le budget des garanties doit s'élever à environ 15 millions de dollars, et le corps des inspecteurs doit passer à 130 membres. Le nombre d'installations et le volume des matériaux sous garantie augmentent très rapidement. Vers la fin de 1977, l'AIEA inspectait 100 réacteurs et 169 réacteurs de recherche. Le volume de plutonium sous garantie, et presque en totalité sous la forme de combustible irradié, est passé de trois tonnes en 1972 à 36 tonnes en 1977.

206. Une brochure sur ce sujet, dans les quatre langues officielles de l'Agence, a été distribuée⁶. Elle a été publiée il y a un mois, mais il faut déjà envisager certaines remises à jour en ce qui concerne la participation croissante au traité de non-prolifération ainsi qu'en ce qui concerne la conclusion d'un certain nombre d'accords de sécurité.

207. Voilà quelque 35 ans maintenant que la démonstration de la première réaction autogénératrice de fission nucléaire a eu lieu. Voilà 24 ans que le premier réacteur basé sur cette réaction a commencé de fonctionner. Depuis lors, l'énergie nucléaire est devenue une industrie importante. Elle atteint maintenant un niveau de développement qui exige davantage de garanties de la part du système de l'AIEA. De nouveaux types d'installations tels que des usines de retraitement et des usines de fabrication de combustible à l'uranium enrichi et au plutonium entrent en service dans de nombreux pays. L'AIEA commence à appliquer les garanties à la génération suivante d'usines nucléaires, c'est-à-dire les surgénérateurs. La mise au point de la technique de séparation des isotopes fait que de petits pays peuvent mettre au point leurs propres usines d'enrichissement.

208. A l'AIEA, nous sommes profondément conscients de cette situation et avons, pour cette raison, estimé que les garanties globales devaient être inconditionnelles et irrévocables pour tout accord de fourniture. Je ne propose pas bien sûr d'abroger unilatéralement les engagements existants, mais je voudrais plutôt que l'on s'efforce d'aboutir à des garanties universelles. Ceci peut être accompli grâce à l'extension du traité de non-prolifération, ou encore grâce à des accords régionaux importants tels que le Traité de Tlatelolco⁷, qui permet d'espérer qu'au moins une grande région du monde sera libre de la contagion de l'arme nucléaire.

209. Le souci relatif au risque de prolifération de petites installations peu économiques de retraitement a conduit l'AIEA à conclure l'année dernière une étude complète sur les moyens qui permettent d'établir des centres régionaux et multi-nationaux du cycle du combustible. Puis-je faire remarquer, à cet égard, que trois usines de retraitement seraient sans doute suffisantes pour assurer les besoins actuels du monde en ce qui concerne le retraitement du combustible dépensé. Il s'agirait sans doute là d'un argument très important militant en faveur de la limitation et de la concentration de telles installations.

210. Dans le cadre de cette réévaluation, des études sont maintenant en cours, sur l'initiative des Etats-Unis, pour rechercher des solutions et structures du cycle du combustible nucléaire offrant plus de résistance à la prolifération. Les résultats de cette étude — l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire — devraient être connus d'ici un an ou deux. L'AIEA poursuit également des études sur d'autres moyens de compléter le régime du traité de non-prolifération,

⁶ *La non-prolifération et les garanties internationales*, Agence internationale de l'énergie atomique, 1978.

⁷ Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283).

comme la gestion internationale du plutonium séparé, pour éviter le stockage national et faire en sorte que le plutonium ne soit distribué que pour satisfaire les besoins légitimes en matière d'énergie ou de recherche.

211. Le transfert des techniques nucléaires est une question particulièrement délicate. Les réactions aux propositions tendant à la limitation d'un tel transfert ont dominé la conférence organisée sur ce point en Iran en avril 1977. Ce fut également une question de premier plan à la Conférence de l'AIEA sur l'énergie d'origine nucléaire et son cycle de combustible, tenue à Salzbourg en mai 1977. Cette conférence a également montré avec quelle rapidité les techniques nucléaires s'étaient répandues, quelque 15 à 20 pays étant à même, techniquement, de retraiter le combustible et près d'une douzaine ayant maîtrisé la technique plus complexe et jusque-là plus secrète de l'enrichissement.

212. Le transfert des techniques a été également un point important à la dixième session de la Conférence mondiale de l'énergie, tenue à Istanbul en septembre 1977, et à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. Il n'est guère difficile de prédire que ce sera une question essentielle à la deuxième conférence des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir à Genève en 1980. Ce problème se greffe à la racine même de la coopération entre pays industrialisés et le tiers monde. Le développement industriel des pays en développement dépend du transfert libre et entier des techniques de pointe. C'est également, d'une certaine façon, un marché dans le cadre du traité de non-prolifération : en échange d'une acceptation des garanties globales, les pays non dotés d'armes nucléaires se voient assurés l'accès aux techniques nucléaires pacifiques. Il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas perdre de vue les deux objectifs principaux : des fournitures appropriées en énergie et la non-prolifération dont je viens de parler. C'est pourquoi l'Agence prévoit de tenir une autre conférence à Salzbourg en 1981, qui permettra aux responsables politiques, aux planificateurs d'énergie et aux économistes, de même qu'aux techniciens et aux savants, de procéder à une discussion exhaustive des diverses options offertes par le cycle du combustible nucléaire. A cette époque, les résultats de l'évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire et les conclusions de la deuxième conférence d'examen du traité de non-prolifération seront connus et pris en considération. La conférence prévue en 1981 à Salzbourg répondra également aux objectifs de la résolution 32/50, qui proposait la tenue d'une ou de plusieurs conférences internationales à cette fin.

213. Je terminerai sur ce point en exprimant ma conviction personnelle qu'à long terme la politique consistant à limiter, voire refuser, le transfert des techniques nucléaires ou autres ne peut être que stérile et même, en fin de compte, atteindre des fins contraires aux objectifs recherchés. L'histoire nucléaire des 33 dernières années le prouve à l'envie.

214. Le consensus qui commence à se dessiner et que nous devons chercher à tout prix à consolider porte sur le fait que le transfert des techniques se fera dans le

cadre de garanties complètes et efficaces contre les abus. Les procédures de garanties que la communauté internationale a mises au point représentent un schéma entièrement nouveau dans les relations internationales. Si les Etats le veulent, ces garanties pourront être améliorées et le seront. Je suis personnellement convaincu qu'au fur et à mesure que l'énergie nucléaire s'étendra pour satisfaire les besoins du monde nous serons mieux en mesure d'assurer et de prouver à la communauté mondiale qu'elle ne sera pas abusivement utilisée à des fins militaires. Les vastes connaissances qui ont permis le développement de l'énergie nucléaire pourront être également employées afin d'en empêcher l'abus.

215. Il nous faut maintenant envisager les problèmes de la prolifération dans une perspective plus large. Le traité de non-prolifération a réussi, dans une grande mesure, à empêcher la prolifération horizontale. Toutefois, depuis l'entrée en vigueur du traité, en 1970, des armes nucléaires toujours plus perfectionnées ont été mises au point.

216. Le traité de non-prolifération représente l'intérêt de tous les pays, qu'ils soient dotés ou non d'armes nucléaires. Ces derniers, cependant, acceptent, eux, des garanties internationales s'étendant à toutes leurs industries nucléaires et une limitation contraignante de leur future liberté d'action. Un traité d'interdiction complète, outre qu'il contribuerait directement à mettre hors la loi toute nouvelle prolifération des explosifs nucléaires, verticale ou horizontale, serait également un signe de la bonne foi des Etats dotés d'armes nucléaires, prouvant qu'ils s'acquittent des obligations qu'ils ont acceptées au titre de l'Article VI du traité de non-prolifération. Mon rôle n'est pas de discuter des questions de désarmement au sein de cette assemblée, mais il est évident qu'un traité d'interdiction complète serait une mesure propre à renforcer grandement le régime mondial de la non-prolifération.

217. Enfin, je rappellerai que le Traité prévoit un engagement contraignant de toutes les parties d'encourager le développement pacifique de l'énergie nucléaire. Il ne faut absolument pas que ce développement soit artificiellement entravé. Les nations qui en souffriraient le plus seraient les nations en développement. Elles souffriraient directement, parce que leurs propres programmes d'énergie nucléaire, qui, dans une douzaine de cas, représentent déjà leurs objectifs énergétiques principaux à long terme, en seraient entravés. Ils souffriraient encore davantage indirectement. En effet, pour la plupart des pays en développement — par exemple, la plupart des pays d'Afrique — le pétrole demeure la seule grande source viable d'énergie et le restera probablement jusqu'à la fin du siècle. Par conséquent, ils sont en concurrence directe avec le monde industrialisé pour l'accès aux ressources pétrolières. Toute nouvelle centrale nucléaire qui s'ouvre dans un pays industrialisé réduit cette concurrence et laisse un peu plus de pétrole à la disposition des pays en développement. Il faut comprendre en effet qu'une centrale nucléaire normale n'économise pas moins d'un million et demi de tonnes de pétrole par an.

218. Les pays développés souffriront eux aussi, c'est évident, si les promesses de l'énergie nucléaire continuent d'être contrecarrées. Je n'ai pas à m'étendre sur les problèmes auxquels ils se heurtent déjà dans la recherche de nouvelles sources d'énergie. C'est pourquoi beaucoup d'entre eux voient dans la mise au point des surgénérateurs un élément indispensable pour satisfaire leur besoin en énergie pour le prochain siècle. C'est également un facteur qui, en temps opportun, contribuera à libérer les ressources limitées du monde en uranium pour une plus grande utilisation par les pays en développement.

219. Je résumerai donc les trois points essentiels que j'ai voulu faire ressortir et que l'Assemblée générale voudra peut-être souligner : le premier, c'est la nécessité d'universaliser le régime de non-prolifération et de renforcer les garanties permettant de vérifier son respect; le deuxième, c'est l'urgente nécessité d'une interdiction complète des essais des explosifs nucléaires dans tous les milieux; le troisième, c'est la nécessité de créer des conditions favorables au transfert effectif des techniques nucléaires à ceux des pays en développement et industrialisés dont les conditions économiques justifient l'introduction dans leur bilan énergétique.

220. Voilà 10 ans que l'Assemblée générale a recommandé aux Etats d'adhérer au traité de non-prolifération et, comme je l'ai dit, 104 Etats sont actuellement parties à ce traité. L'application du traité n'a pas fait les gros titres des journaux, mais les mesures de désarmement que cela implique ne doivent pas être perdues de vue. Par conséquent, tout doit être fait pour le renforcer et rien ne doit être fait pour saper le régime international de non-prolifération. Il s'agit d'une mesure sur la voie longue et difficile qui doit permettre d'aboutir au désarmement nucléaire sous contrôle international strict et efficace.

221. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je vais maintenant donner la parole aux représentants qui souhaitent exercer leur droit de réponse.

222. M. BARODY (Arabie Saoudite) (*interprétation de l'anglais*) : J'ai jeté un regard d'ensemble sur cette salle pour voir si M. Herzog était parmi nous, et il est bon de constater qu'un représentant occupe le siège d'Israël. Mais où est M. Herzog ? Je ne le vois pas dans cette enceinte. Se cache-t-il derrière le buisson proverbial dont il est question dans l'Ancien Testament ? Est-ce le buisson de Moïse, le buisson ardent ? Et Moïse — et ici je paraphrase — a étendu son bâton, et ce bâton s'est transformé en serpent, puis il regarda autour de lui et le buisson prit feu et Dieu parla à Moïse de derrière le buisson.

223. Citant le prophète Isaïe, M. Herzog a appelé le prophète : un fils de mon peuple. Que M. Herzog soit un fondamentaliste sur le plan religieux, il n'y a aucun mal à cela. Tout le monde a le droit d'avoir ses propres convictions ou de se rallier à n'importe quelle religion. Mais je crois que c'est aller un peu trop loin, pour M. Herzog, que d'appeler le prophète Isaïe "fils de mon peuple". Certes, j'espère que M. Herzog est un bon juif. Sans aucun doute, c'est un fondamentaliste; c'est

en tout cas l'impression qu'il nous donne. Mais d'où vient-il ? Ses ancêtres viennent-ils de notre région de la Palestine ? Regardez-le. C'est un Khazar, descendant de ceux qui s'étaient convertis au judaïsme 800 ans après l'ère chrétienne. Et il a l'audace d'appeler Isaïe, qui a vécu dans ma région, "fils de son peuple" ! M. Herzog appartient à la hiérarchie qui a commencé par Herzl et qui a lancé l'idée d'un Etat pour les juifs parce qu'ils auraient été persécutés en Europe. Cela date de l'affaire Dreyfus. Mais les ancêtres de M. Herzog n'ont jamais tourné les yeux vers la Palestine.

224. M. Eban, descendant aussi des Khazars, je pense, nous a également dit : "Dieu nous a octroyé "la Palestine". J'ai fait preuve de patience jusqu'au moment où j'ai dû lui demander depuis quand Dieu était-il un promoteur foncier, depuis quand Dieu lui avait-il donné la Palestine. Il a parlé encore du "peuple élu de Dieu". Et depuis quand Dieu fait-il de la discrimination, alors que nous, nous luttons contre la discrimination ? Avez-vous oublié les paroles du roi David — en arabe, on l'appelle aussi le prophète David — qui a dit que la terre appartenait à Dieu avec tous ses fruits ?

225. Puisque vous êtes un fondamentaliste, Monsieur Herzog, j'ai apporté avec moi les saintes Ecritures, l'Ancien et le nouveau Testament. Je ne citerai pas le nouveau Testament, car cela risquerait de ne pas être pertinent pour l'ensemble de vos arguments. Mais si vous êtes un fondamentaliste, on vous jugera d'après les textes de votre ancien Testament. Et ici je citerai l'Exode :

"Tu ne maltraiteras point l'étranger, et tu ne l'opprimeras point; car vous avez été étrangers dans le pays d'Egypte.

"Tu n'affligeras point la veuve, ni l'orphelin. Si tu les affliges, et qu'ils viennent à moi, j'entendrai leurs cris" [Exode, XII, 21 à 23].

226. Comment avez-vous traité les étrangers, Monsieur Herzog, et ceux qui sont venus en Palestine dans les années 20 et plus tard ? Les traitez-vous en tant que fondamentalistes, selon les préceptes de Dieu ?

227. Je voudrais citer maintenant Michée. Bien qu'on l'appelle prophète mineur, c'est mon prophète favori de l'Ancien Testament; il détient la vérité dans ce qu'il dit. Je cite l'Ancien Testament :

"Avec quoi me présenterai-je devant l'Eternel pour m'humilier devant le Dieu Très-Haut ? Me présenterai-je avec des holocaustes, avec des veaux d'un an ?" [Michée, VI, 6].

Entre parenthèses, c'est ce que faisaient les Anciens pour plaire aux dieux, même avant que n'apparaisse l'idée d'un seul Dieu.

"L'Eternel agréera-t-il des milliers de béliers, des myriades de torrents d'huile ? Donnerai-je pour mes transgressions mon premier-né, pour le péché de mon âme le fruit de mes entrailles ?" [*Ibid.*, 7.]

C'est ce que Abraham a essayé de faire, et avant lui, les Cananéens qui ont essayé de s'acquiescer les faveurs des dieux en tuant parfois leur premier-né, pour que les

dieux leur envoient de la pluie en période de sécheresse. Je poursuis la citation :

“On t’a fait connaître, ô homme, ce qui est bien ; et ce que l’Eternel demande de toi, c’est que tu pratiques la justice, que tu aimes la miséricorde, que tu marches humblement avec ton Dieu ?” [*Ibid.*, 8.]

Est-ce que ces Khazars de l’Europe de l’Est, convertis au judaïsme ont agi dans l’esprit de Michée et selon la Bible ? Ont-ils respecté la lettre de la Bible ? Qu’ont-ils fait de l’étranger ? L’ont-il bien traité ? L’étranger n’est rien d’autre que le Palestinien. Plusieurs de ces Palestiniens étaient juifs, et quelques-uns n’ont pas aimé les Phariséens et les fondamentalistes de l’époque et ont suivi les enseignements de Jésus de Nazareth et se sont convertis au christianisme. Puis, pendant l’ère byzantine, ces chrétiens étaient peu satisfaits de Byzance, qui utilisait le christianisme à des fins politiques.

228. Au VII^e siècle, une nouvelle religion est née dans cette partie du monde, l’Islam, et ils se sont convertis à l’islamisme. Plusieurs d’entre eux étaient, à l’origine, des juifs de cette région.

229. Et M. Herzog, dont les ancêtres provenaient de la partie nord de l’Asie, appelle Esaïe un fils de son peuple ! Alors, que nous reste-t-il dans cette région ? Quelle mascarade de la vérité !

230. Mais ce n’est pas tout. Nous arrivons maintenant à Moïse qui — je connais la Bible — était Hamite. Il était Egyptien. Moïse, personne d’autre que Moïse, a dit : “Tu ne tueras point ; tu ne déroberas point.” Mais ces Khazars ont tué des Palestiniens qui étaient juifs à l’origine. “Tu ne déroberas point”, mais ils leur ont arraché leur patrie. Moïse a également dit : “Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain. Mais s’il y a un accident, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.” Est-ce que ces fondamentalistes ont suivi la loi de Moïse lorsque 37 pauvres juifs environ ont été tués par des Palestiniens désespérés du Liban, dont ni moi, ni personne ne peut justifier les actes. Ils étaient frustrés et sont allés en Palestine. Est-ce que les juifs ont pris une dent pour une dent ? La plupart étaient sans doute des Khazars mais, de toute façon, ils étaient des êtres humains. Du Liban, les juifs ont utilisé certains types de bombes, et ont tué beaucoup de personnes.

231. Est-ce cela dent pour dent ? Monsieur Herzog, pour chaque dent, vous avez pris 500 dents ; pour chaque œil, vous avez pris 500 yeux et pour chaque vie, environ 200. Je ne suis pas versé en statistiques et ne connais pas les chiffres exacts. Tout fondamentaliste que vous soyez, vous n’avez pas agi selon les préceptes de la noble religion juive. Ne vous faites pas d’illusions : vous ne nous trompez pas. J’ai pitié de vous, car vous êtes vous aussi un être humain ; vous êtes probablement père.

232. Ici, nous essayons d’éviter des guerres, mais vous nous imposez la vigilance et les armements. Et pourquoi ? Parce que Dieu vous a “donné la Palestine” ! Mais que dire de ceux qui y vivaient ? Quelques-uns étaient aussi des juifs et les Cananéens y étaient avant les

juifs. Car ces juifs sont venus de la Chaldée, de la Mésopotamie de l’Ouest, qui est l’Iraq maintenant. Lorsqu’il y avait pénurie de récolte, ils sont descendus au pays de Canaan. Je ne voudrais pas vous parler en détail du 34^e chapitre de la Genèse, où il est dit que les fils de Jacob ont massacré toute la population d’une petite ville parce que, d’après la Bible, le fils du Roi avait souillé leur sœur Dinah. Le Roi dit : “Mon fils aime Dinah. Arrangeons cela entre nous.” Les fils de Jacob ne lui ont rien dit. Ils n’étaient pas mauvais — peut-être quelques-uns l’étaient — même s’ils ont vendu leur frère Joseph. Ils ont pris sa chemise, l’ont souillée de sang et ont dit à Jacob que son fils avait été mangé par les loups, alors qu’ils l’avaient vendu en esclavage.

233. Les hommes sont les hommes, qu’il s’agisse de nos juifs, nos Cananéens ou nos Amorrhéens, ou vous, les Khazars. Mais maintenant, nous vivons en un siècle où on ne peut plus accepter de telles platitudes, des slogans utilisant la religion à des fins politiques comme cela a été fait depuis les Croisades. Urbain II a dit au peuple en 1087 alors qu’il y avait pénurie de récolte en Europe et que ce que l’on appelle le nationalisme commençait à prendre forme à l’époque : “Pourquoi luttez-vous entre vous ? Allez donc en Terre sainte et arrachez le Saint-Sépulcre aux mains des infidèles ?” Qui étaient les infidèles ? Le peuple de Palestine, qui croyait au Christ qu’il soit musulman ou chrétien ? Dans le Coran, le Christ est également l’esprit de Dieu. Soyons justes envers les chrétiens. Lorsque les musulmans ont acquis la suprématie dans la région, certains califes voulaient étendre leur puissance sur des musulmans qui n’étaient pas des sémites. Ils ont essayé et ils ont échoué. Maintenant, c’est vous, les Khazars de l’Europe de l’Est, dont les ancêtres n’ont jamais jeté les yeux sur la Palestine, qui nous dites que la Palestine vous a été donnée par Dieu, que vous êtes le peuple choisi de Dieu et que vous avez perdu six millions de personnes pendant la guerre. Que dire d’Hiroshima et de Nagasaki ? Hitler, qui a tué des juifs et des gentils, ne les a pas tués ensemble comme cela a été le cas à Nagasaki et à Hiroshima, ni à Dresden détruit en une nuit. Et maintenant, les Allemands ne pleurent plus, les Russes ne pleurent plus, mais nous, nous avons pleuré avec vous les juifs lorsque vous avez perdu votre peuple en Europe — car après tout, ils étaient des êtres humains. Nous ne nous occupons pas de la religion d’un homme ou de son origine ethnique, encore moins ici aux Nations Unies. Mais maintenant, vous nous calomniez et vous nous couvrez de boue parce que nous sommes prêts à nous défendre !

234. Beaucoup d’entre vous ont écrit et dit que si les sionistes étaient mis au pied du mur, ils répéteraient ce qui s’est passé à Massada : ils se suicideraient et entraîneraient le monde dans leur chute. Est-ce là une façon saine de résoudre les problèmes ? Et vous qui dites cela et qui jouez avec l’idée d’avoir des bombes atomiques, vous nous demandez de rester placides et de ne pas nous préoccuper alors même qu’une grande puissance est derrière vous, non pas parce qu’elle aime vos yeux juifs, mais parce qu’elle pense qu’elle peut se servir de vous dans la région pour s’y ingérer !

235. Les grandes puissances ne doivent pas créer des zones d'influence, mais elles le font toujours. J'aurai l'occasion de parler à ce sujet le 7 juin, et je ne voudrais pas vous donner un avant-goût de ce que je vais dire, bien que, depuis une trentaine d'années, je parle ici de désarmement.

236. Donc, pour l'amour du ciel, Monsieur Herzog, nous ne vous haïssons pas; nous ne vous maudissons pas; nous ne vous calomnions pas; nous ne disons pas que vous êtes menteur. Si vous êtes un vrai fondamentaliste, nous ne vous jugeons pas; vous serez jugé par ce livre dont j'ai lu quelques extraits.

237. Monsieur Herzog, où que vous vous trouviez, "marchez humblement avec Dieu", comme dit Michée. Ayez pitié et rendez justice, et n'arrachez pas 100 dents pour une dent ou 100 vies pour une vie. Il est triste que vous agissiez ainsi.

238. Nous sommes à notre corps défendant en train de dépenser de l'argent pour notre légitime défense. Je n'étais pas présent dans la salle, Monsieur Herzog, lorsque vous avez prononcé votre déclaration; j'avais un entretien avec quelqu'un que je connais depuis longtemps, Lord Noel-Baker, lorsque vous avez parlé, mais j'ai eu l'occasion de lire ce que vous avez dit. Dans votre déclaration, vous laissez entendre que nous nous préparons à vous détruire. Pourquoi nous détruirions-vous? Vous vous détruisez vous-mêmes! Voulez-vous vivre en Palestine, avec de vrais sentiments religieux? Comme je le dis aux sionistes depuis les années 30 — car je leur parlais alors, et jusqu'en 1944 — : "Si vous voulez vivre selon de vrais sentiments religieux, les Palestiniens vous ouvriront les portes de la Palestine, car la Palestine est une terre de pèlerinage et un lieu de tourisme."

239. Mais vous, vous voulez l'arracher aux autochtones de Palestine. N'oubliez pas que Jérusalem — Uru Salim — existait 1 000 ans avant que Josué détruisît Jéricho. C'étaient tous des sémites — c'était un peuple de tribus. Ils se sont tués les uns les autres. Ce livre est plein de tragédies; il nous montre comment les peuples se comportaient. Mais maintenant, nous nous comportons d'une façon pire qu'à l'époque de l'ancien Testament.

240. Ne vous leurrez pas, Monsieur Herzog; il n'y a pas d'avenir pour vous et pour le peuple qui croit qu'il est le peuple choisi de Dieu, à moins que vous ne vous adaptiez et vous ajustiez aux coutumes et aux traditions. Si vous êtes sémites, les peuples qui vivent autour de vous sont aussi sémites. Le "sang juif" n'existe pas, le "sang arabe" n'existe pas, le sang "chrétien" ou "musulman" n'existe pas. Il existe des cultures, des traditions et des coutumes. Je connais de nombreux juifs qui sont aussi anglais que n'importe quel autre Anglais et aussi français que n'importe quel autre Français. Vous voulez les rassembler en Palestine pour créer un peuple à partir d'une religion? On a déjà essayé de le faire, mais on a échoué. Nous vivons au XX^e siècle. Nous pouvons nous détruire nous-mêmes si nous nous permettons d'utiliser la religion ou l'idéologie à des fins politiques.

241. Réveillez-vous si vous voulez survivre. Et si vous voulez faire sombrer le monde avec vous, vous n'y parviendrez pas. Vous calomniez l'Arabie saoudite parce qu'elle achète des armes pour sa légitime défense? Pourquoi ne pas maudire de cette tribune le pays qui vend ces armes? N'osez-vous pas, ou est-ce une duplicité de Khazar? Dites-le nous. Vous menez vos intrigues à Washington et ailleurs, et vos *lobbies* endoctrinent et parfois "achètent" — comment dire mieux? — les sénateurs ou les députés, ou qui que ce soit; il s'en est trouvé 72, il y a deux ans, pour suivre Israël. Mais les gens s'éveillent et disent : "Mon Dieu, laissez vivre Israël, mais nous voulons vivre aussi. Dans ce pays" — c'est-à-dire le pays hôte, les Etats-Unis — "c'est nous qui devons payer des impôts. Ils veulent de l'aide, de l'aide, de l'aide!" Nous, au moins, nous payons pour les armes qui servent à nous défendre!

242. Pourquoi appauvrir votre peuple? J'ai pitié des juifs. Les juifs sont des êtres humains, comme tout le monde. Qui suis-je, direz-vous, pour vous insuffler la sagesse? Mais vous, que faites-vous? Vous ne pouvez pas continuer ainsi!

243. Je ne veux pas abuser du temps de l'Assemblée. Tout ce que je veux dire aux juifs, c'est que je ne les considère pas comme des ennemis. Pour moi, ils sont comme les autres, des frères. Pour l'amour du ciel, vous sionistes, réveillez-vous; vous ne pourrez pas gagner à la longue; vous serez assimilés. Quel mal y a-t-il à être assimilés? Si vous ne vous assimilez pas, vous maintiendrez la tension. Mais les autres en auront assez. Même les Américains en auront assez. Je crois d'ailleurs qu'ils commencent à en avoir assez. Et je ne voudrais pas que vous deveniez le bouc émissaire, comme ce fut le cas en Europe. Je serais le premier à vous défendre si vous deveniez un bouc émissaire, parce que, comme je l'ai dit, nous sommes tous des frères. Assurez votre survie et assurez la survie du monde, et ne croyez pas en n'importe quel "isme", sauf en l'humanisme, la fraternité des hommes.

244. M. BADAWI (Egypte) [*interprétation de l'arabe*] : Si je prends la parole maintenant, ce n'est pas pour exercer mon droit de réponse traditionnel, estimant que rien de ce que le représentant d'Israël a dit ne mérite une réponse objective, et je ne m'abaisserai pas au point de m'engager dans une dispute. Il y a toutefois certains points qui méritent une précision.

245. Tout d'abord, les mensonges ne sauraient déguiser la vérité. Or la vérité c'est que, bien que le représentant d'Israël ait constamment nié le fait que son pays coopère avec l'Afrique du Sud en matière militaire et surtout en matière d'armes nucléaires, il suffit de se référer aux rapports du Comité spécial contre l'*apartheid*, aux nombreux documents de l'ONU et aux résolutions par lesquelles l'Assemblée générale condamne cette coopération et la considère comme une menace à la paix et à la sécurité internationales.

246. En second lieu, Israël possède l'arsenal militaire le plus important de la région du Moyen-Orient. Israël a créé une industrie d'armements énorme et exporte même des armes.

247. En troisième lieu, lorsqu'Israël prétend qu'il accepte de considérer l'idée de faire du Moyen-Orient une zone dénucléarisée, cela contredit la position qu'il a adoptée au cours des dernières années, car c'est le seul pays qui n'a pas approuvé la résolution concernant cette question. Une preuve de sa position négative est son refus de se joindre au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Cela signifie qu'Israël refuse de placer sous contrôle ses institutions et activités nationales.

248. En quatrième lieu, lorsqu'il s'agit de concentrer toutes les ressources de la région aux fins de développe-

ment, on constate que la situation qui prévaut dans la région et les menaces émanant d'Israël forcent les pays arabes à s'armer.

249. En cinquième lieu, enfin, nous ne changeons pas notre politique, nous ne modifions pas nos principes et nous essayons d'aboutir à une paix juste; mais cela ne peut se faire qu'en mettant fin à l'agression et en rendant aux Palestiniens leurs droits légitimes.

La séance est levée à 19 h 15.